

Annexes

Ces annexes sont constituées par mes articles, discours ou conférences. Elles portent sur la période de ma vie estudiantine à Paris (1960-1967). J'entends mettre à la disposition des historiens professionnels ou essayistes des documents qui peuvent leur servir de sources.

Annexe 1 : Discours d'ouverture

Excellences,
Messieurs les invités,
Chers délégués,
Chers camarades,
Chers amis,

Permettez-moi, au nom du comité exécutif et en mon nom personnel de remercier et de saluer les ambassadeurs et les personnalités qui ont accepté d'honorer de leur présence notre quatorzième congrès. Permettez-moi aussi de remercier et de saluer les délégués étrangers, les invités, les étudiants africains ou français, les démocrates qui ont bien voulu assister ou participer à nos travaux qui seront placés, cette fois-ci, sous le signe de la lutte pour l'instauration des libertés démocratiques, pour l'indépendance effective et l'unité véritable de nos États.

Notre Fédération, née en 1950 après les congrès constitutifs de Lyon et de Bordeaux, va bientôt entrer dans la douzième année de son existence. Les étudiants africains ont senti la nécessité de s'organiser au sein de l'Union Générale des Étudiants d'Afrique Occidentale et de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France précisément au moment où les dirigeants du premier grand parti africain anticolonialiste, le Rassemblement Démocratique Africain, capitulèrent devant les difficultés et la répression sous le prétexte fallacieux de repli tactique. À cette époque, les étudiants africains indignés par la trahison des

leaders du RDA se décidèrent à continuer le combat pour l'indépendance. Nos dirigeants multiplient leur déclaration de fidélité inconditionnelle à la soi-disant Union française qui n'était qu'un nouveau maquillage du colonialisme français. C'était l'époque où ils se battaient pour conquérir des strapontins aux côtés des pires colonialistes. C'était l'époque où ils avaient publiquement rivalisé dans les déclarations de guerre contre l'idée même de l'indépendance de nos pays. Les étudiants africains volontiers étaient présentés comme les disciples de Platon ou les maquisards du quartier Latin. Ces calomnies ne nous ont pas arrêtés sur le chemin du combat. En 1952, dans un numéro spécial de *Présence Africaine*, les étudiants africains dénoncèrent l'Union Française comme une véritable mystification. Et dans ce même numéro, Majhemout Diop, aujourd'hui premier secrétaire fédéral du Parti Africain de l'Indépendance, publia un article au titre retentissant *L'unique issue : l'indépendance totale*.

Les étudiants africains ont joué un rôle important aux côtés de leur peuple dans la lutte contre la domination étrangère. Nous avons compris - etc., cela, les travaux de notre VIIIe congrès le montrent ; que notre lutte, pour être réelle doit être menée étroitement avec les masses : car sans elles, sans leur soutien, nos mots d'ordre resteront de simples épouvantails. Nous refusons d'être globalement traités de réactionnaires ou contre-révolutionnaires ; nous refusons de recevoir des leçons de patriotisme de la part même de ceux-là qui, hier encore, combattaient ouvertement l'idée d'une indépendance de nos pays. Notre patriotisme ne date pas d'aujourd'hui. Il s'est affirmé non dans des fauteuils ministriables, mais dans les durs combats quotidiens. Notre patriotisme n'est pas un patriotisme de circonstance. Parmi les anciens étudiants, il y en a qui ont choisi la voie facile des honneurs et de l'argent. Ces judas de l'Afrique, dénoncés par le XIIe congrès, connaîtront le même sort qu'ont connu les agents de l'impérialisme.

Notre époque est une époque difficile pour le colonialisme. Les années que nous venons de vivre sont des années de grandes victoires accompagnées parfois de quelques échecs ou demi-échecs momentanés. Mais notre force réside dans la justesse de notre combat, l'accroissement sans cesse grandissant du mouvement de libération nationale et des alliés, et dans les leçons que nous tirerons pour transformer nos échecs ou semi échecs provisoires en victoires définitives sur nos adversaires.

Le mouvement de libération nationale connaît maintenant un développement impétueux. Les impérialistes ont perdu l'initiative. Ils sont sur la défensive. Ils ne peuvent plus se réunir en toute tranquillité pour se partager les colonies comme du temps de Berlin ou du Traité de Versailles. Le problème n'est plus pour eux d'agrandir leur sphère de domination, mais de se retirer à moindres

frais ou de sauver l'essentiel de leurs intérêts. Dans cette entreprise, ils ne reculent devant aucun moyen. Ils tuent, empoisonnent ou assassinent comme ils l'ont fait dans le cas de grands patriotes africains comme Patrice Lumumba, Ruben Un Nyobe et Félix Rolland Moumié. En tuant ces patriotes, les colonialistes pensent avoir définitivement arrêté la lutte de nos peuples pour la reconquête de leur souveraineté ; ils se trompent grossièrement. Au contraire, en recourant à ces crimes odieux, les impérialistes préparent leurs propres cercueils et creusent leurs propres tombes.

Le changement des rapports de forces est au détriment du camp impérialiste, c'est là un modèle et non un simple credo. L'échec de l'agression américaine à Cuba ne s'explique que par la lutte du peuple cubain, la solidarité agissante de tous les peuples du monde entier et par le soutien effectif des pays socialistes. Nous sommes fermement convaincus du succès final de notre combat car, aujourd'hui plus que jamais, nous sommes devenus invincibles car notre lutte n'est pas isolée. C'est pourquoi nous attachons une grande importance aux problèmes de nos alliances sur le plan international. Notre alliance est fondée non sur des motifs idéologiques, mais sur la base de la lutte anticoloniale et anti-impérialiste. Nous nous allions avec toutes les forces qui soutiennent les principes de notre syndicalisme révolutionnaire. Nous ne pouvons pas traiter de la même façon et sur le même pied. Les partisans et les adversaires de notre lutte. Nous ne pouvons pas rester neutres devant nos amis et nos ennemis. Nous nous allions avec nos amis pour combattre nos adversaires ; voilà la pierre d'achoppement de notre politique d'alliance.

Le XIIe congrès de la fédération a marqué un tournant décisif dans le mouvement étudiant africain ; il a non seulement évalué les changements nouveaux intervenus dans les rapports de forces sur le plan international, mais aussi il a essayé de donner un contenu aux mots d'ordre d'indépendance et d'unité.

L'indépendance des États dits de Brazzaville n'est qu'une pure illusion ; on pourrait multiplier les exemples pour démontrer le caractère formel de ces indépendances. Les États comme le Sénégal et les quatorze États d'Afrique sous-dominance française continuent de rester dans la prétendue communauté. Mais entre les États, il y a un dénominateur commun. C'est leur alliance avec l'impérialisme français, concrétisée par le contenu des accords de subordination qu'ils ont signés avec le gouvernement français. A ce congrès, nous devons dénoncer rigoureusement le contenu des accords dits de coopération qui consacrent la dépendance de nos pays à l'égard de l'impérialisme français. Cette année, nous avons le devoir de demander l'évacuation de toutes les bases militaires et de toutes les troupes étrangères de notre sol, la constitution d'armées vraiment nationales et populaires dans nos États et l'établissement des relations de tous ordres avec nos pays avec tous les pays du monde entier.

Quand nous dénonçons les accords dits de coopération ou quand nous demandons à nos États de sortir de la communauté, nous voulons bien être compris par le peuple français. Nous ne voulons pas dire que nous sommes contre toute relation avec la France. Au contraire, nous souhaitons de tous nos vœux l'accroissement même des relations entre nos pays et la France. Ce que nous refusons, ce sont les relations fondées sur l'inégalité et l'exploitation auxquelles nous ont habitués les puissances impérialistes. Ce que nous voulons, ce sont des relations fondées sur l'égalité et la réciprocité des intérêts. Notre lutte n'est pas dirigée contre le peuple français, elle est dirigée contre le système colonial et ses nouvelles formes. Nous n'avons jamais confondu et ne confondrons jamais le peuple français et ses dirigeants. Par expérience, nous savons que notre lutte est commune et qu'elle est dirigée contre les mêmes adversaires. Ce sont les mêmes qui matraquent les républicains à la Bastille ou au Quartier Latin, qui répriment, ratissent, ou tuent dans les douars d'Algérie ou dans les forêts du Cameroun. Ce sont les mêmes qui plastiquent, qui crient sales BICOTS ou les NEGRES au Congo.

Notre combat est un combat pour le triomphe de l'unité et de la liberté. Notre combat n'est pas dirigé contre les blancs ; nous sommes contre un système. Tschombé, malgré son visage de bois d'ébène est un ennemi des peuples africains, alors que Patrice Lumumba est un frère de combat de Fidel Castro. Les démocrates français sont nos frères de combat. Nous continuerons à leur tendre la main pour lutter contre la suppression de l'oppression coloniale et l'instauration de relations d'amitié et de fraternité entre nos pays. Voilà le sens de notre combat qui correspond aux véritables intérêts de la France. Nous lançons un appel au peuple français pour qu'il intensifie sa lutte pour la paix en Algérie et l'ouverture de négociations sérieuses entre le gouvernement provisoire de la République algérienne et le gouvernement français. Nous lui demandons aussi de lutter contre le soutien matériel, diplomatique et moral apporté par le gouvernement français au fantoche Tschombé, au dictateur Salazar dans les événements de l'Angola et de Guinée dite Portugaise, ainsi qu'au gouvernement d'Afrique du Sud dans sa politique raciste.

Au Congo, l'impérialisme français et britannique joue des rôles importants. Le gouvernement français fournit du matériel de guerre à Tschombé, laisse des mercenaires dans l'armée du Katanga. L'Abbé Youlou Fulbert, fidèle soutien de l'impérialisme français, continue de jouer un sinistre rôle dans les événements du Congo. Au Congo, l'impérialisme américain se démarque de plus en plus. Les événements montrent que la Fédération a eu raison, lors de son dernier congrès, de dénoncer le danger de l'impérialisme américain en Afrique et son rôle de chef de file des puissances impérialistes. Pour l'impérialisme américain, il s'agit simplement de remplacer les vieux colonialismes comme il l'a déjà fait au Sud Vietnam et au Laos.

Nos peuples n'ont jamais lutté pour changer de maîtres, c'est pourquoi nous sommes contre tous les colonialismes qu'ils soient jeunes ou vieux. C'est pourquoi nous attirons l'attention de tous les étudiants africains sur le danger de la pénétration américaine qui commence à être une réalité dans nos pays.

Les quelques minces libertés démocratiques que nos peuples avaient arrachées ont été pratiquement liquidées dans les différents États africains. Plus de liberté de presse, plus de droit d'association, plus de liberté d'opinion, plus de parti d'opposition, plus de liberté individuelle, plus de droit de grève, plus de syndicat d'opposition. Les partis d'opposition comme le SAWABA au Niger, l'Union Démocratique Dahoméenne au Dahomey, le Parti Africain de l'Indépendance au Sénégal, le MEDAC en Oubangui sont interdits. Il en est de même pour les mouvements de jeunes, des organisations syndicales, des organisations de femmes. C'est la liquidation généralisée des libertés démocratiques dans nos États. La répression frappe les étudiants africains en France et en Afrique. Le gouvernement français a honteusement multiplié les expulsions des étudiants africains. Il kidnappe les étudiants africains pour les livrer à certains gouvernements africains dont les régimes sont assis sur les baïonnettes françaises. C'est une honte pour le gouvernement français qui se réclame de la démocratie d'arrêter nos camarades ivoiriens et gabonais pour les livrer aux gouvernements d'Houphouët-Boigny et de Léon Mba. Les expulsions n'assurent pas la survie du colonialisme français. Nous sommes convaincus que les hommes de notre génération l'enterreront définitivement.

Notre organisation sœur l'Union Générale des Étudiants d'Afrique Occidentale devait organiser un colloque sur l'Université africaine avec la participation d'Aimé Césaire, député de la Martinique, Alioune Diop, Directeur de la Revue *Présence Africaine*, Ki-Zerbo, professeur agrégé d'histoire, Béhanzin, professeur, Dolo Sominé, docteur, Bernard Dadié, écrivain. Nos camarades de l'UGÉAO ont demandé au Président la République du Sénégal d'envoyer un message et d'inviter tous les ministres de l'Éducation nationale de tous les États Africains. Le gouvernement sénégalais a interdit la tenue du colloque. Pour protester contre une telle mesure qui est contraire à toutes les traditions universitaires, les étudiants ont organisé une manifestation pacifique qui a été sauvagement réprimée par la police du gouvernement sénégalais encadrée par des Français qui exhortaient les Africains à bien matraquer les étudiants africains. Il y a eu quinze blessés dont un est dans un état extrêmement grave. Non content de cela, le gouvernement sénégalais a expulsé le président de l'UGÉAO sur la Côte d'Ivoire, Emile Ologoudou, un ancien responsable de l'UGÉAO, et recherché Diallo Siradou, trésorier pour l'expulser sur la Guinée. Cela ne suffit pas, il a arrêté des responsables d'associations territoriales et interdit le congrès de l'UGÉAO. Devant ces faits, nous dénonçons publiquement la politique anti-africaine et obscurantiste du gouvernement sénégalais et demandons à tous les démocrates de protester contre ces mesures honteuses.

Nos dirigeants ont de plus en plus peur de leurs propres peuples et ont conscience de plus en plus de la faiblesse de leur régime. L'impérialisme perd chaque jour du terrain. Il subit des défaites comme il vient d'en subir. Ce qui est certain, c'est que le colonialisme est condamné à mort. Il lui reste encore très peu de temps pour vivre. C'est pourquoi nous devons nous unir pour continuer la lutte : la victoire est au bout de la lutte. Ce n'est pas le moment de déposer les armes, c'est le moment de ceindre les reins, de bander les muscles, de resserrer les rangs pour un nouvel assaut contre le colonialisme. Nous avons la certitude de vaincre. S'il y a des gens qui doivent être pessimistes quant à l'avenir, c'est bien les colonialistes. Notre unité est indispensable si nous voulons vaincre nos adversaires.

C'est pourquoi je conclurai sur cet appel à l'unité qui devrait être la conclusion logique de tous les étudiants africains.

« Lorsque l'homme est seul, le vent de la puissance le courbe sur la terre et l'odeur de la convoitise absorbe la sève qui le nourrit.

Tant que vous serez désunis et que chacun ne songera qu'à soi, vous n'aurez rien à espérer que souffrance, malheur et oppression ».

Annexe 2 : La lutte continue

« Cessons de vitupérer le colonialisme ». Tel est le slogan que le poète Léopold Sédar Senghor ne cesse de lancer à l'adresse des peuples africains. Ce mot d'ordre traduit parfaitement l'idéologie démobilisatrice des dirigeants du Mali qui veulent protéger, sous les dehors d'une indépendance de contrefaçon, les intérêts du colonialisme français mis dangereusement en difficulté par le développement du mouvement de libération nationale. Il est temps de prendre garde à cette nouvelle offensive générale des adversaires de l'indépendance et l'unité véritables de la patrie africaine. Car ces derniers déploient d'immenses efforts intellectuels pour trouver des bases idéologiques justifiant leur démission nationale

C'est dans ce cadre que l'un des responsables politiques du Parti de la Fédération Africaine a parlé, au cours d'un séminaire de jeunesse du Mali (à Dakar, avril 1960), de la colonisation comme un « moindre mal nécessaire », « révolution », un « fait positif ». Les patriotes morts sous les balles colonialistes doivent frémir d'horreur. Ainsi, les milliers de victimes tuées par les bâtisseurs d'Empire (Madagascar, Oranais, Indochine, Côte d'Ivoire, Sénégal, Afrique Equatoriale, Algérie, Tunisie, Maroc, etc.) ont été un « moindre mal positif ». Cette apologie à peine déguisée du colonialisme est, pour le moins qu'on puisse dire, une cruelle plaisanterie.

La colonisation, présentée comme une « nécessité », est un argument que l'on retrouve tous les jours dans la bouche des ultras comme Soustelle ou Bidault. Le malheur pour nous, c'est d'entendre certains Africains le reprendre consciemment ou inconsciemment à leur compte. Le colonialisme n'a jamais été une nécessité historique. Le Japon du XIXe siècle n'a eu besoin d'aucun système de domination coloniale pour devenir une puissance industrielle. Au contraire, c'est parce qu'il a systématiquement refusé le colonialisme et défendu son indépendance qu'il a pu assurer son développement économique amorcé depuis l'ère du Metji (ou ère des Lumières, 1868). L'indépendance a été son rempart contre les exigences du Pacte Colonial. Les relations économiques et culturelles fondées sur la réciprocité des intérêts et le respect mutuels de la souveraineté nationale avec les autres puissances ont permis au Japon de l'époque d'avoir une avance économique considérable sur tous les autres pays asiatiques en proie à l'impérialisme occidental.

« La colonisation est un fait positif ». C'est là une opinion que tous les colonialistes ont sur les lèvres. Un de leurs fleurons, le général Marchand dont le livre *Vérité sur l'Afrique Noire* est préfacé par le Maréchal Juin, connu pour ses sympathies pour les comploteurs du 13 mai, écrit :

« Il (le colonialisme) a été en son temps une nécessité, un facteur de progrès. Sans lui, bien des régions seraient encore figées dans leur passé de souffrance, de misère et de famine, etc. ». Si la colonisation était vraiment positive, on doit s'étonner de ne pas entendre les dirigeants du Mali revendiquer ouvertement la pérennité du système colonial. Pour tromper nos peuples et donner un caractère de pseudo-objectivité à cette thèse foncièrement colonialiste, on invoque le nombre de kilomètres de routes ou de chemins de fer, d'écoles, de dispensaires ou d'hôpitaux, etc. On oublie de dire que ces réalisations ont été essentiellement faites non pour nos peuples, mais pour les besoins de l'exploitation de nos pays par l'étranger. À cet égard, les propos d'Albert Sarrault, apôtre du colonialisme au même titre que son père spirituel Jules Ferry, sont clairs. En voici un échantillon concernant l'orientation de l'assistance médicale (hôpitaux et dispensaires) aux fins de l'exploitation colonialiste : « La participation militaire des indigènes (à la guerre 1914-1918) a dépassé les espérances les plus optimistes. Mais cela ne saurait empêcher de regretter que la contribution coloniale ait été insuffisamment organisée dès le temps de paix ; le rendement eût été beaucoup plus efficace si nos forces d'outre-mer avaient été d'avance préparées pour l'amélioration de la race et de l'individu. L'assistance médicale et l'hygiène publique sont des tâches de longue durée qui doivent être conduites méthodiquement et sans arrêt » ... « Toute l'œuvre de la colonisation, toute besogne de création de richesse est dominée aux colonies par la question de la main-d'œuvre : c'est la clé de voûte de l'édifice économique qu'il faut bâtir... D'où la nécessité d'organiser et de poursuivre méthodiquement « un plan de campagne » nettement dressé

dans chaque colonie, la lutte énergique contre les maladies, les épidémies, les fléaux de toutes sortes qui, sur certains territoires, ceux de l'Afrique notamment, déciment terriblement les populations autochtones... Nécessité en un mot de *conserver et d'augmenter le capital humain pour pouvoir faire travailler et fructifier le capital argent...* Il y a *intérêt matériel absolu* (lisez pour colonialistes) à augmenter la population autochtone. L'assistance médicale a une œuvre capitale et urgente à accomplir » (voir *Témoignages et Documents*).

Les faits les plus odieux, comme par exemple la guerre, ont des côtés positifs, mais les aspects négatifs qu'ils comportent sont énormément plus importants et les condamnent aux yeux de l'humanité tout entière. Qui peut nier les rapides progrès effectués durant la guerre par l'aviation, la biologie, la médecine, la construction mécanique, la science nucléaire, etc. Mais qui peut fermer les yeux sur les horreurs de la guerre (destructions, deuils, crimes, etc.) pour la préconiser tous les jours comme facteur de progrès. La colonisation comme la guerre est un tout, c'est un phénomène global qui ne souffre d'aucune dissection artificielle. Le colonialisme est signe de l'oppression, de violence organisée, de crime et de régression. Il est la racine-mère du sous-développement de nos pays sur lequel les pays capitalistes versent des larmes de crocodile. Ils nous désignent du doigt comme des mendiants alors qu'ils nous exploitent et nous pillent ; ils nous présentent comme de pauvres hères alors que leur richesse est faite de nos misères ; ils nous parlent de l'état arriéré de notre économie alors que celui-ci résulte des oukases de leurs systèmes impérialistes.

« Cessons de vitupérer le colonialisme » peut figurer en belles lettres au fronton de l'édifice malien. Ce dernier couvre derrière ses grilles noires la retraite du colonialisme traqué qui, à l'instar du caméléon, prend aujourd'hui les couleurs du bois d'ébène pour échapper aux fureurs de nos peuples. L'indépendance du Mali n'est pas une indépendance véritable : c'est un leurre destiné à tromper et à démobiliser les masses africaines. Les colonialistes ne sont pas encore condamnés à porter le deuil : inutile de leur envoyer des lettres de condoléances. Ils sont encore vivants ; car ils ont réussi à cacher leur entreprise d'exploitation derrière les accords franco-maliens que *L'Étudiant d'Afrique Noire*, soucieux des véritables intérêts de l'Afrique Noire, se propose d'analyser de la façon la plus objective dans ce numéro spécial.

Source : *L'Étudiant d'Afrique Noire*, n° 30, juin-juillet 1960.

Annexe 3 : Du nationalisme de circonstance à la véritable indépendance

Par Amady Aly DIENG

« L'époque n'est pas encore loin où la presque totalité des leaders politiques africains, de Houphouët-Boigny à Senghor, de Léon M'Ba à Lamine Guèye, combattaient publiquement et avec acharnement l'idée de l'indépendance de l'Afrique Noire.² Cette position de soumission docile à l'impérialisme français était condamnée par l'histoire ; car de l'ère de Jules Ferry à la Conférence de Bandoeng, la physionomie politique du monde avait beaucoup changé. La Révolution russe d'octobre 1917 avait porté un énorme coup au système capitaliste arrivé à "son stade suprême, l'impérialisme". Depuis les échecs se sont accumulés dans le camp des puissances colonisatrices ; l'accroissement du monde socialiste et le renforcement de la lutte de libération nationale en Asie ont créé, après la Deuxième Guerre mondiale, des conditions favorables au déroulement de la lutte pour l'indépendance sur le continent africain.

L'affaiblissement de l'impérialisme français amorcé depuis la Révolution d'Octobre et aggravé lors deuxième conflit mondial.³ a permis la naissance et l'essor d'un vaste mouvement anti-colonialiste dans les colonies françaises (exemple : RDA en 1946, etc.). Le Gouvernement français a tenté plus d'une fois d'endiguer ce courant en recourant à des institutions politiques comme l'Union française ou la Loi-cadre. Tout cela n'a pas empêché les peuples africains de lutter pour l'indépendance nationale. Ce combat a connu un si grand champ d'expansion qu'il a fait de 1960 l'année des indépendances africaines. Dès lors, il devenait impossible aux dirigeants du Mali de s'opposer, comme par le passé, au mot d'ordre d'indépendance. Ils le reprirent, mais du bout des lèvres, pour « canaliser » les aspirations des peuples du Sénégal et du Soudan dans le sens où le voulait le néocolonialisme français. Sur ce terrain, ils réussirent à s'entendre avec le général de Gaulle qui, devant la force du mouvement de libération nationale en Afrique et le précédent guinéen, cherchera à sauver l'essentiel. Ses déclarations sont sans équivoque sur ce point : « Des territoires qui ne cessaient pas, depuis dix ans, d'aspirer à l'indépendance, la réclament avec insistance. Faut-il laisser ce mouvement se développer contre nous ou, au contraire, tenter de le comprendre, de l'assimiler, *de le canaliser* ». ⁴

Garder l'essentiel : tel est l'objectif de l'impérialisme français

L'impérialisme français tenu en échec par la lutte courageuse du peuple algérien et du peuple kamerunais ne peut pas, dans les conditions actuelles, s'opposer avec succès par la force des armes à la revendication des peuples d'Afrique Noire. C'est pourquoi il joue la carte des dirigeants actuels (par exemple : MM. Modibo Keita et Senghor) pour endiguer la lutte des masses africaines dans le

sens de la sauvegarde des intérêts essentiels des sociétés coloniales. On promet l'austérité ou, plus précisément, l'exploitation aux couches laborieuses de chez nous par l'aggravation de la fiscalité et le blocage des traitements, et on consent aux industriels et commerçants certaines exemptions fiscales et la protection contre les mouvements sociaux.

Pour mieux tromper nos peuples, les colonialistes ont accepté de faire bon ménage avec les oripeaux de la souveraineté nationale (drapeau, hymne, embryon d'armée, etc.). Ils ont aussi déployé une immense propagande pour présenter l'indépendance du Mali comme une indépendance réelle, nos dirigeants comme des nationalistes. Personne ne pourra s'y tromper très longtemps. Le gouvernement français n'a pas signé des accords valables avec des hommes libres ; il a simplement présenté un contrat d'adhésion à ses vassaux pour qu'ils l'entérinent purement et simplement. Les responsables politiques du Parti de la Fédération Africaine (PFA), bousculés par les organisations révolutionnaires, l'exemple de la Guinée et les multiples indépendances d'États africains survenues ou à survenir en 1960, ont été obligés de parler d'indépendance et de recourir à la négociation avec le gouvernement français. Leur refus de sortir de la Communauté et de recourir au référendum est la meilleure marque de leur soumission à la domination française. Leur acceptation de l'exigence du gouvernement français de la simultanéité de la signature des accords de transfert et de coopération révèle leur volonté de servir de postes de relais au colonialisme français. C'est pourquoi les accords franco-maliens n'ont guère réussi à camoufler la persistance du néo-colonialisme dans tous les domaines au Mali.

Où nous mène la diplomatie du Mali ?

Le Mali accepte que « le Haut représentant de la France soit le doyen du corps diplomatique ». On s'attendrait à ce que le gouvernement du général de Gaulle admette que la réciprocité soit vraie. Hélas ! Pour jeter la poudre aux yeux des gens et faire une petite concession à l'amour propre des dirigeants maliens, le gouvernement français réserve « une place privilégiée parmi les envoyés diplomatiques à Paris » au représentant du Mali. On ne voit pas sous quelle forme ? A travers ces clauses, transpire un profond mépris, à peine camouflé, pour les Africains. C'est encore bien là la preuve que la Communauté même « rénovée ou contractuelle » reste toujours la communauté du maître et de l'esclave, du suzerain et du vassal.

Là où le Mali n'aura pas d'ambassade, il sera représenté par des agents consulaires français. Cette clause est grave et inadmissible. D'abord, la politique du gouvernement français est une politique colonialiste (guerre d'Algérie, bombe atomique, guerre contre le peuple kamerunais, revendication territoriale sur le Congo dit Belge, l'attitude favorable à la politique raciste de l'Union Sud Africaine à l'ONU). Les intérêts qu'il défend sont diamétralement opposés à ceux de nos pays qui veulent l'indépendance et l'unité.

Ensuite, il n'est pas pensable que nos pays confient des secrets d'État à des diplomates au service de puissances colonialistes. L'exemple des techniciens français qui captaient les communications téléphoniques du gouvernement tunisien pour les besoins de l'espionnage est une preuve irréfutable du danger de l'inféodation de la diplomatie du Mali à celle de la France. La véritable solution réside ailleurs. Le Mali pourrait se faire représenter là où il ne dispose pas d'ambassade pour des raisons financières par certains pays *afro-asiatiques résolument engagés dans la lutte anti-impérialiste*.

L'on ne peut qu'être inquiet devant les clauses reconnaissant que « leurs politiques étrangères s'inspirent d'un même idéal et des mêmes principes ». Chacun sait que la diplomatie française est grosso modo à la remorque de la diplomatie du dollar. Celle-ci est au service des monopoles américains favorables à la course aux armements et adversaires de la paix dans le monde (incidents de l'U-2 et du bombardier américain R.B. 47). Elle pratique une politique de pacte militaire qui porte atteinte à la souveraineté des certains pays et les expose au danger d'une guerre atomique. Elle pratique une politique de soutien aux dictatures sanguinaires (exemple : Syngman Rhee en Corée du Sud, N'Diem au Vietnam Sud, Kishi au Japon, Tchang Kai-Tchek à Formose, Battista à Cuba, Mendèrès en Turquie et Franco en Espagne, etc...). Si le Mali suit aveuglement la diplomatie française, il y a beaucoup de chance qu'il en soit à peu près ainsi, il sera obligé de ne pas reconnaître la Chine Populaire (l'État le plus peuplé du monde entier : 600 millions d'hommes) et de reconnaître Tchang Kai-Tchek, le dictateur madré de Formose (6 millions d'habitants). La Guinée indépendante a reconnu la Chine Populaire ; il serait inadmissible que le Mali s'amuse à jouer la comédie de la représentation de la Chine par la Chine nationaliste à l'ONU que les Américains ont imposée à la quasi totalité des puissances occidentales, entre autres la France.

Le pacte colonial n'est pas mort

L'économie du Mali reste encore dominée par les trusts coloniaux qui ne sont guère effrayés par l'accession du Mali à la souveraineté internationale.⁵ Les idées du Pacte Colonial (exclusivité, sauf exceptions, de l'achat de produits manufacturés français par les colonies et de la vente des produits coloniaux à la France, utilisation des pavillons français, tarif préférentiel, opposition systématique à la création de toute industrie susceptible de concurrencer la production française) sont encore vivaces dans les accords franco-maliens. Les exemples fourmillent (lire les articles 14 et 15, titre III : De la coordination des politiques commerciales et Finances extérieures ; marché privilégié ;⁶ interdiction d'exporter les produits dits stratégiques comme l'uranium, nécessité d'utiliser la flotte marchande française (là, les armateurs de Bordeaux, Marseille, Le Havre, Rouen ont eu gain de cause, puisque M. Modibo Keita a accepté le monopole français en matière de transport).⁷

Pour camoufler tout cela, on inscrit dans les conventions des clauses de réciprocité qui sont de simples clauses de style, car le Mali n'a guère de flotte aérienne et navale pour tirer un quelconque avantage des accords (voir art. 1^{er}, titre I : Du régime de l'exploitation des navires). Le régime des pavillons de complaisance consenti par les Libériens aux navires appartenant à des sociétés américaines risque fort d'être réédité au Mali. Un simple drapeau malien accroché à un bateau appartenant à des armateurs de Bordeaux ou de Marseille ne changera rien à la domination colonialiste.

Une assurance essentielle aux colonialistes : les conventions d'établissement

Pour continuer leur travail d'exploitation, les sociétés coloniales ont obtenu gain de cause. Par la grâce des accords, les exploiters ne sont plus des « étrangers, mais des nationaux » ; ils jouissent de tous les droits et sont garantis contre toute expropriation et toute nationalisation. L'art. 6 de l'accord unilatéral sur les droits fondamentaux des nationaux des États de la Communauté est formel là-dessus. « Les biens (les biens des colonialistes) ne peuvent faire l'objet d'expropriation pour cause d'utilité publique ou de nationalisation que sous condition du paiement d'une juste indemnité préalablement versée ou garantie ». D'autre part, les Français, au même titre que les Africains, sont assurés de travailler dans la fonction publique et dans les professions libérales du Mali. C'est là vouloir faire semblant d'ignorer les effets possibles de la loi des grands nombres. C'est aussi faire oublier aux Africains que la France défend ses nationaux contre la concurrence étrangère aussi bien dans la fonction publique que dans les professions libérales.

Toutes ces dispositions sont assorties de clauses de réciprocité ; il suffit de voir le fond du problème pour se rendre compte de l'hypocrisie de ces clauses de style. L'Afrique n'a pas suffisamment de cadres pour se payer le luxe d'envoyer des fonctionnaires, des médecins, des avocats, des pharmaciens, etc. en France. Elle n'a pas suffisamment de capitaux pour établir des sociétés commerciales en France. Les clauses de réciprocité dans ce domaine ne sont que du tape-à-l'œil et favorisent simplement les intérêts étrangers solidement assis au Mali. Maintenant les colonialistes français peuvent dormir, la conscience tranquille, sur le doux oreiller des accords franco-maliens qui leur garantissent une exploitation sans gros risques de nos peuples.

Quelle position prendre ?

Nous devons dénoncer les accords franco-maliens qui maintiennent les liens de dépendance. Notre mot d'ordre d'indépendance totale et inconditionnelle était juste : c'est pourquoi nous revendiquons la pleine souveraineté, condition indispensable de l'Unité africaine. Pour résister aux convoitises de l'impérialisme qui se manifestent sous toutes les formes (Marché Commun, Eurafrique,⁸ etc.),

L'Afrique Noire doit s'unir en un vaste État multinational qui, seul, pourra permettre un développement économique rapide. Pour y arriver, les patriotes africains doivent lutter pour l'indépendance totale et l'Unité de l'Afrique Noire qui comportent un certain nombre d'exigences fondamentales (rupture avec les ensembles créés par l'impérialisme comme le Commonwealth, la Communauté, l'Union Belgo-Congolaise, etc., liquidation des bases militaires étrangères, création d'un marché commun africain, institution d'une zone monétaire africaine).

Notre ennemi, l'impérialisme, est puissant ; c'est pourquoi notre lutte pour l'indépendance et l'unité n'est pas facile. Le camp des oppresseurs se prépare ;⁹ c'est pourquoi nous devons nous préparer aussi sans sous-estimer la force de nos adversaires.

Dans cette croisade pour notre survie, l'Afrique a besoin de l'Unité de toutes les forces fermement résolues à lutter contre le colonialisme et l'impérialisme. C'est pourquoi la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire n'a jamais cessé de préconiser la mise sur pied d'un Front de libération nationale. Notre salut devant les manœuvres du camp impérialiste est à ce prix.

Source : *L'Étudiant d'Afrique Noire*, n° 30 juin-juillet 1960.

Annexe 4 : Lettre à Marcelino Dos Santos

Marcelino Dos Santo
6, Rue Paul Tirard
Rabat-Maroc

Monsieur Dieng Amady
F.O.M., PARIS XIV

Cher ami,

Il est fort possible que des camarades du Mozambique viennent prendre contact avec vous.

Ce sont des amis sérieux, quoique leurs options politiques (pour le moment) se situent sur un plan du « nationalisme sincère » sans plus. Ils viennent de Lisbonne, d'où ils se sont enfuis avec un groupe d'étudiants de l'Angola.

J'ai parlé avec eux lors d'un bref séjour tout récent à Paris, et je leur ai dit que je vous avertirai de leur visite à vos bureaux.

Ils doivent vous chercher pour prendre connaissance avec vous et probablement vous demander vos statuts. Vous pouvez leur faire confiance, leur parler et même discuter avec eux. Ils vous expliqueront leurs préoccupations et leurs désirs qui sont, grosso modo, la création d'une union des Étudiants du Mozambique (ce avec quoi nous sommes d'accord, l'UGEAN devenant une fédération d'Union nationale).

Voici leurs noms : Ana Francisca Siniao ; Joao Jamissa Nhambiu ; Joaquim Alberto Chissano ; Pascoal Manuel Mocumbi.

Provâvemente ce seront les deux derniers qui viendront vous voir. Ils n'ont pas besoin d'aide matérielle.

Je te prie par ailleurs de transmettre mes remerciements à Abou Touré pour les revues qu'il m'a laissées. Comme je lui avais dit, je me suis absenté de Rabat, voilà pourquoi nous n'avons pas pu nous revoir une dernière fois.

Ce sera pour une très prochaine fois.

Bien amicalement
Marcelino Dos Santos

Annexe 5 : Invitation du Parti communiste français

Parti Communiste Français
Tél. TRUdaine 29-84, 36-44, 69-83 et 84
44, rue Le Peletier, 44, Paris 9e

Paris, Le 15 Mars 1961

N. Réf.....

V. Réf.....

Au bureau de la F.E.A.N.F¹⁰

Chers Amis,

Notre comité central a le plaisir de vous informer qu'il a décidé, dans sa session de Février, de convoquer le XVIe Congrès du Parti Communiste Français pour les 11-12-13 et le 14 Mai 1961 à St-Denis, dans la banlieue parisienne.

L'union de toutes les forces ouvrières et démocratiques contre le pouvoir des monopoles capitalistes, pour le progrès, la liberté, la paix, la restauration et la rénovation de la Démocratie en France, sera le thème central des travaux de ce Congrès. Le rapport sera présenté par le camarade Waldeck Rochet.

Connaissant et suivant avec un grand intérêt la lutte anti-colonialiste et anti-impérialiste courageuse de votre Association, nous serions heureux que vous acceptiez de vous faire représenter à notre Congrès, au titre d'invité, par un ou plusieurs délégués.

Nous aimerions recevoir, aussi tôt que possible, une réponse de votre part. Vous voudrez bien dans ce cas, nous faire connaître les noms et qualités de vos représentants.

Recevez, chers amis, nos bien fraternelles salutations.

Maurice Thorez

Secrétaire Général
du Parti Communiste Français

P.S. : Nous vous adressons par courrier séparé un certain nombre d'exemplaires du
Projet de Résolution soumis par le Comité central pour la préparation du Congrès.

P.S. : Nous vous confirmons que notre Congrès aura bien lieu les 11-12-13 et 14 Mai 1961.

Annexe 6 : Discours d'ouverture¹¹

Messieurs les invités,
Chers camarades et chers amis,

Permettez-moi, au nom de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France, de remercier toutes les personnalités qui ont accepté d'honorer de leur présence notre séminaire sur la littérature africaine. Permettez-moi aussi de remercier tous ceux, journalistes ou étudiants, qui ont répondu à notre invitation.

C'est la première fois que nous organisons un séminaire sur les problèmes littéraires africains. C'est donc dire qu'il y aura des insuffisances tant dans l'organisation que dans l'élaboration des rapports. Et nous nous en excusons d'avance. Ce qui importe pour nous, c'est de montrer l'importance des problèmes culturels en général et des problèmes littéraires en particulier.

Au cours de ce premier séminaire, nous essayerons d'attirer l'attention des étudiants sur les problèmes politiques qui se posent à l'occasion de la création artistique et de montrer le rôle social que peuvent jouer les écrivains africains.

Si nous devons lutter de façon conséquente contre le colonialisme et l'impérialisme, nous devons le faire dans tous les domaines, y compris le domaine littéraire. Les colonisateurs, pour mieux asseoir leur domination sur nos pays, n'ont pas négligé de recruter des écrivains qui avaient pour tâche, sous le couvert de la littérature, de nous mystifier. Rappelez-vous les *Moussa et Gigla*, *Mamadou et Bineta*, *Mon Ami Koffi*, *Les contes des cents et un matins*, etc. Dans ce domaine, ils savent être vigilants et savent riposter dès qu'une œuvre commence à mettre en cause leurs intérêts. Rappelez-vous aussi l'interdiction qui a accueilli les poèmes de Keita Fodéba tels que *Minuit*. Et là aussi, nous avons le devoir de tirer des leçons de l'attitude de nos maîtres. Comme eux, nous avons intérêt à voir quels sont nos amis et nos ennemis parmi les écrivains ; ce travail de clarification est absolument nécessaire pour le système de nos alliances et le succès de la Révolution en Afrique. Néanmoins, nous essayerons d'aider par nos suggestions et nos critiques bienveillantes certains écrivains africains égarés, mais honnêtes à retrouver le véritable chemin de la dignité et de la liberté de l'Afrique.

Nous sommes fermement convaincus que tout art est engagé dans un sens ou dans un autre. Ce n'est pas le grand critique littéraire Brunetière, très conservateur, qui nous démentira : c'est lui qui écrivait : « l'art a une fonction sociale ».

Nous n'insisterons pas sur cette question.

Cependant, il n'est pas inutile, pour bien apprécier l'œuvre d'un écrivain, de la replacer dans le contexte de son époque ; il est évident qu'on sera beaucoup plus sévère à l'égard de *L'Enfant noir* de Laye Camara qu'à l'égard de *Batouala* de René Maran. A l'époque où ce dernier écrivait, les perspectives d'une révolution nationale en Afrique n'apparaissaient pas clairement alors que l'auteur du *Regard du Roi* nous livrait son premier roman en plein combat pour l'indépendance.

La littérature négro-africaine a connu des fortunes diverses qui ne s'expliquent qu'à la lueur de l'histoire de la colonisation française. Entre la Première et la Deuxième Guerre mondiale, l'Afrique Noire comptait très peu d'écrivains. L'insuffisance de la scolarisation, un des corollaires de la politique coloniale, explique cette situation. L'Antillais René Maran, le Berger peulh autodidacte Bakary Diallo et les écrivains issus de l'École Normale William Ponty produisirent quelques romans entre la fin de la Première Guerre mondiale et la constitution du Front populaire en France.

René Maran, originaire de la Martinique, peut incontestablement faire figure de père du « roman nègre ». Grâce à son expérience dans l'administration coloniale, il écrit un roman *Batouala* ayant pour cadre l'Oubangui-Chari, l'une des quatre colonies de l'Afrique Equatoriale dont les populations ont été décimées par les travaux forcés. René Maran, influencé dans sa langue et sa technique par les poètes du Parnasse et les écrivains de l'École Naturaliste porta témoignage contre les « abus » de la colonisation. « Ce roman ne tâche même pas d'expliquer : il constate, comme il écrit dans sa préface. Il ne s'indigne pas : il enregistre. « L'ouvrage fut couronné en 1921 par le prix Goncourt. Bien que *Batouala* n'avait qu'effleurer une vérité qu'on n'a jamais tenu à connaître à fond, il souleva des protestations de la part des puissants intérêts coloniaux. Et depuis René Maran devait quitter l'administration coloniale et suivre une nouvelle orientation. Ce roman eut un retentissement certain. Car il était écrit à une époque où la question nègre se posait à propos du partage des colonies au Traité de Versailles, après la défaite de l'Allemagne. À cette période, le Dr Dubois menait une grande campagne pour la défense des Noirs d'Afrique et organisait la première conférence panafricaine avec le soutien de Blaise Diagne, alors député des quatre communes du Sénégal.

En 1926, un berger Peulh du nom de Bakary Diallo écrit, le premier, un roman intitulé *Force-Bonté*, deux vertus qu'il attribue à la France. L'œuvre de ce berger peulh venu combattre en Europe pendant la guerre 14-18 et au Maroc est sans grande portée. M. Georges Balandier ne cache pas ses insuffisances :

voilà ce qu'il en écrit : « Il s'agirait plus d'une œuvre "soufflée" que d'une œuvre authentique. Elle tient à la fois de l'autobiographie naïve et de la pastorale doucement moralisatrice ; littérature édifiante d'une époque où l'on s'attendrissait sur le bon sauvage ou le Huron... Elle était une curiosité, un peu comme un devoir d'enfant bien doué, la composition française d'un « enfant du gouvernement » selon l'expression même de l'auteur (Bakary Diallo).

Dix ans après *Force-Bonte*, devaient apparaître deux romans : *Karim* de Ousmane Socé Diop, roman de mœurs ; *Dogucimi* de Paul Hazoume, roman historique. Tous ces deux auteurs appartiennent à la génération formée à l'Ecole Normale William Ponty que l'Administration Coloniale avait créée pour former les cadres locaux du gouvernement général de l'AOF (créé en 1904). Ces deux romans répondent aux soucis de l'Administration qui voulait connaître les mœurs, les habitudes et la mentalité des Africains pour mieux exercer son autorité. Le goût de la recherche ethnographique et du documentaire continuera à marquer à divers degrés les écrivains issus de l'Ecole Normale William Ponty comme Bernard Dadié, Fili Dabo Cissokho, etc...

Dès 1936, les signes avant-coureurs de la guerre mondiale apparaissaient : le fascisme monte en Europe, l'Italie de Mussolini attaque lâchement l'Éthiopie ; la guerre civile commence en Espagne. C'est dans ce climat que deux poètes : Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor commençaient à faire leurs premiers pas dans le monde des lettres.

La période qui suit la Deuxième Guerre mondiale sera plus féconde et comptera plus d'écrivains. Je ne m'y attarderai pas : car le séminaire est essentiellement consacré aux écrivains de cette époque. Si le nombre des poètes, romanciers, conteurs a augmenté ces quinze dernières années, ce n'est pas l'effet du hasard. Cela correspond à un ébranlement du système colonial. Grâce à la lutte de nos peuples et des autres, les portes de l'Ecole secondaire et de l'Université française se sont ouvertes plus largement aux Africains. Mais avant que la génération née aux environs de 1930 et entrée au Lycée à la Libération n'ait pu atteindre la maturité, deux poètes, Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et un conteur Birago Diop continuaient à occuper la devanture de la scène littéraire africaine.

Si les auteurs de *Cahier d'un retour au pays natal* et des *Chants d'ombre* chantaient la Négritude à Paris, les Africains de ma génération connaissaient, – curieux paradoxe – quelquefois par cœur des vers de CÉSAIRE et ignoraient presque totalement Léopold Sédar Senghor. Il y a des raisons à cela.

D'abord, Aimé Césaire dénonce l'injustice, la misère, le racisme, et appelle à la révolte contre l'ordre colonial établi sur l'Afrique, l'Asie et les Iles alors que M. Senghor nous invite à d'interminables et monotones prières pour pardonner « l'Europe blanche » ou « la France qu'il faut mettre à « la droite du Seigneur ». Ensuite Aimé Césaire a su démonter le mécanisme de la colonisation dans son

admirable pamphlet : *Discours sur le colonialisme*, alors que Léopold Sédar Senghor écrivait des articles en collaboration avec les pires colonialistes pour célébrer et édifier ce qu'ils appelaient en 1945 « La Communauté Impériale française ».

Annexe 7 : Hommage à David Diop

David Diop nous a tragiquement quittés en août 1960, à la suite de l'accident d'avion survenu au large de Dakar. Sa vie a été trop brève (1927-1960) pour lui permettre de tirer toutes les flèches qui étaient à son arc. Que nous a-t-il laissé en héritage ? Un mince recueil de poèmes : « Coups de pilon » plein de densité et de chaleur humaine et surtout l'exemple d'une vie dévouée à la cause de l'émancipation de l'Afrique.

David Diop avait horreur de la pure spéculation. L'action transformatrice est au départ et à l'arrivée de sa réflexion. Son sens des responsabilités ne le quitte jamais, même jusque dans sa poésie. Celle-ci n'est qu'un moyen, non une fin pour lui.

Si David Diop a subi l'influence de ses aînés, il s'en est très vite dégagé ou tout au moins, il a rejeté certaines influences pour ne garder que les bonnes qui ont contribué à donner à son art une très grande résonance parmi les jeunes intellectuels africains.

Il s'est très vite affirmé contre son aîné Léopold Sédar Senghor sans outrance de langage, en s'engageant résolument dans la voie de la poésie militante et en abandonnant à d'autres esthéticiens le soin de s'adonner aux « exercices de style » et aux « discussions formelles ».

Il a choisi son peuple, non en parole, mais dans la réalité. Le Français, langue des Dieux pour certains poètes africains, est pour David Diop un moyen d'expression provisoirement imposé par la réalité coloniale et historique condamnée : « Certes, dans une Afrique libérée de la contrainte, il ne viendra à l'esprit d'aucun écrivain d'exprimer autrement que par sa langue retrouvée ses sentiments et ceux de son peuple. Et dans ce sens, la poésie africaine d'expression française, coupée de ses racines populaires, est historiquement condamnée ».

David Diop, s'il a une claire intelligence des phénomènes sociaux, ne néglige pas de lutter « par ses écrits pour la fin du régime colonial », condition indispensable à « la renaissance de nos cultures nationales ». David Diop a bien saisi le sens profond de la lutte de l'Afrique qui n'est pas un combat uniquement culturel : celui-ci est avant tout politique au sens le plus noble du terme. C'est pourquoi il a pris ses responsabilités en allant enseigner en Guinée au moment de l'indépendance.

David Diop a chanté la « négritude », mais de façon radicalement différente de la manière senghorienne. David Diop a d'abord une foi immense en l'« Afrique

des fiers guerriers ». Cette confiance aux hommes de son pays est un trait dominant de son œuvre poétique :

« L'espoir vivait en nous comme une citadelle
Et des mines de Swaziland à la sueur lourde des usines d'Europe
Le printemps prendra chair sous nos pas de clarté ».

David Diop est le poète de l'avenir, le passé n'est pas un simple prétexte à des pleurs, à des lamentations ou à des reconstructions mythiques. Le poète, conscient de sa mission, doit « refuser à la fois l'assimilation et l'africanisme facile ».

La négritude chez l'auteur de « Coups de pilon » est un simple moment dans la prise de conscience. Elle refuse d'être « originalité, à tout prix, pour n'être qu'une étape dans la redécouverte de soi. La négritude n'est pas close : elle est une simple protestation contre ce que le capitalisme nous présente comme civilisation « universelle ». C'est une revendication du « droit à l'initiative ». Fidèle à son amour pour l'Afrique, David Diop dénonce l'hypocrisie des « vautours » de la colonisation.

« Hommes étranges qui n'étiez pas des hommes »
Il ne ménage pas le renégat :
« Mon pauvre frère, au smoking à revers de soie
Piaillant et susurrant et plastronnant dans les salons de la condescendance,
Tu nous fais pitié »

Si David Diop évoque le passé, c'est pour y trouver des raisons d'espérer. Les héros africains tels que « Soundiata l'oublié » ou « Chaka l'indomptable » sont évoqués non pour nous faire admirer leurs « fastes », mais pour inviter à nous redresser et à monter à l'assaut des citadelles de l'injustice. David Diop, fidèle à l'enseignement de Jacques Roumain, a compris la nécessaire solidarité des « colonies » et des ouvriers d'Europe, dans le grand combat de la libération humaine :

« Et des savanes aux jungles
Nos mains crispées dans l'étreinte du combat
Montrent à ceux qui pleurent des éclats d'avenir
Dimbokro Poulo condor.
Entendez-vous bruire la sève souterraine
C'est la chanson des morts
La chanson qui nous porte aux jardins de la vie ».

David Diop est pour les étudiants sénégalais un exemple de militant révolutionnaire qui se refuse à tout esthétisme, à tout verbiage et qui délibérément, travaille à la naissance d'une Afrique nouvelle. C'est toujours au nom de l'amour des hommes qu'il agit. David Diop a bien compris que la seule couleur n'est pas une ligne de démarcation en matière d'oppression et d'exploitation. Les Tschombé, Ahidjo et autres tigres en bois d'ébène sont là pour l'attester... Notre combat a des dimensions sociales incontestables. David Diop est certes mort, mais il est présent

parmi nous. Son exemple nous aura montré l'union intime du poète et du militant. Il a su harmonieusement, par une grande conscience sociale, par une claire conscience historique et une permanente volonté d'agir, être à la fois un Africain et un homme tout court.

Annexe 8 : Note de lecture

L'État et la production paysanne ou l'État et la révolution au Sénégal, 1957-1958
Par Abdoulaye Ly (Edition Présence Africaine)

Cette petite brochure écrite à Dakar le 24 décembre 1957 est née de l'examen de « l'évolution et de l'état actuel des rapports de l'État avec la production paysanne au Sénégal », nous suggère Abdoulaye Ly. À vrai dire, *l'État et la production paysanne* est à la fois une réflexion de Ly sur son action ministérielle (car il a été ministre de la Production dans le gouvernement sénégalais issu de la Loi-cadre) et un complément à son premier ouvrage politique : *les Masses africaines et l'actuelle condition humaine*, qui contenait « des formules abstraites et volontairement vagues ».

L'auteur, qui est à la fois un militant et un historien, a su nous donner de façon très ramassée d'utiles indications d'ordre historique sur les différentes tentatives de colonisation agricole au Sénégal au temps des comptoirs, sous la troisième République et à notre époque actuelle. Ce bref éclairage historique sur le Plan Chambonneau (juillet 1688), la Mission de Schmaltz (1818-1819), la politique agricole du gouverneur Roger, etc., nous permet de comprendre le Sénégal actuel, dans sa contexture économique fragile d'aujourd'hui.

Ly Abdoulaye nous donne d'utiles indications sur la période allant de 1900 à 1957 sur l'origine des Sociétés de prévoyance (S.P.) qui sont au nombre de 15 en 1935 d'après le recensement de M. Boyer.

Lorsque Ly Abdoulaye aborde dans son chapitre intitulé « Hic et Nunc » la période concernant « l'expérience », on peut dire l'expédient en cours d'application de la Loi-cadre, ses vues débouchent sur des options politiques fort intéressantes à discuter.

Le cadre de cette note de lecture ne nous permet pas d'aborder toutes les questions. Néanmoins, nous effleurons deux problèmes que nous pensons essentiels : la nature de l'État et la question paysanne.

S'agissant de la nature de l'État, Ly apporte des points de vue fort éclairants. Il est là, attentif à la différenciation sociale qui s'opère au Sénégal ; comme l'indique ce passage : « Examinant les rapports de l'État avec la production paysanne au Sénégal, nous sommes nécessairement amenés à réexaminer le problème de *L'État et la Révolution* situé dans le contexte sénégalais qui est caracté-

risé non seulement par la tentative de réforme, plus exactement par la crise de l'État local, mais encore et fondamentalement par les pressions contradictoires, les influences souvent divergentes exercées par des couches sociales déjà nettement différenciées, sinon en conflit » (p. 69). Ly malheureusement s'arrête en cours de chemin. Il ne nous dit pas quelles sont les classes ou couches sociales qui s'opposent à la révolution. Sa place de ministre est un poste d'observation trop privilégié pour que Ly ne puisse nous livrer, de façon beaucoup plus précise qu'il ne le fait (p. 59) les identités des différentes forces sociales, leur importance économique et leur attitude devant la Révolution anti-impérialiste.

L'auteur aborde aussi le problème du rôle de la paysannerie dans la révolution anti-impérialiste, qui suscite beaucoup de discussions dans les pays d'Afrique. Tout le monde est d'accord sur l'importance numérique, sociale, économique et politique de la paysannerie, mais là où les divergences fondamentales apparaissent, c'est sur le problème de la direction de la révolution. Abdoulaye Ly pense que la révolution sera le fait des paysans comme Frantz Fanon le soutient dans « *Les Damnés de la terre* ». Nous craignons que ce point de vue contestable n'ait amené Ly Abdoulaye à négliger les autres aspects de la réalité économique du Sénégal. Il ne nous dit presque rien des autres producteurs ou travailleurs, comme les ouvriers, les artisans.

Ce qui est intéressant à retenir, c'est que Ly Abdoulaye, bien qu'il ait été un partisan fervent de la création du Bloc Populaire Sénégalais (BPS), se rend bien compte que les groupes rétrogrades sont encore très puissants dans le BPS. « Ces privilégiés occupent encore en l'an I de la semi autonomie octroyée, une position sinon économique, du moins politique extrêmement forte. Ils sont dans les institutions représentatives ; ils sont dans la bureaucratie étatique, à tous les rouages. Ils créent des organisations soi-disant professionnelles, en fait simples mafias de chantage. Ils sont dans les partis politiques. » Cela est encore vrai aujourd'hui si l'on en juge par les nombreux détournements intervenus ces derniers temps au Sénégal.

L'expérience a montré que la solution des problèmes du développement économique, social et culturel du Sénégal n'était pas dans la fusion, au sein du BPS, comme le pensait Ly Abdoulaye, mais au niveau d'un front de lutte pour une véritable indépendance du Sénégal.

Amady Aly Dieng

L'Étudiant Sénégalais, n° 2, février 1964

Annexe 9 : Un type de conquête pionnière en haute Casamance (Sénégal) Madina-Gonasse

Thèse de doctorat de 3^e cycle géographique présenté par Cheikh Bâ

« Il n'y a pas encore de travaux géographiques sur la Haute Casamance, sur les pays de la Haute Gambie en général » (p. 4). C'est cette constatation qui a incité l'auteur à faire œuvre de pionnier dans cette région intérieure du Sénégal longtemps abandonnée aux chasseurs d'images et de gibiers.

Cette partie du Sénégal mérite autre chose que d'être choisie comme bague de l'administration coloniale. Ses possibilités de développement ont amené Cheikh Bâ à l'arracher à l'oubli auquel le gouvernement de Senghor veut la réduire, parce que le marabout de Madina-Gonasse a le tort de ne pas être un marabout inconditionnel. « Madina-Gonasse est fort peu connue au Sénégal. C'est l'un des intérêts majeurs de cette étude. À travers elle se pose tout le problème de la Haute Casamance en particulier, et des pays en Haute Gambie en général ».

Ces quelques lignes écrites sans emphase sont plus qu'un réquisitoire dressé contre les autorités coloniales et néocoloniales.

L'auteur nous décrit le sort imposé à cette région et les possibilités de développement qu'elle recèle. Le contraste criant entre les riches potentialités de cette partie du Sénégal et la situation de parent pauvre qui lui est réservée, arrache dès son avant-propos, à l'auteur ses regrets : « Le vide humain, l'instabilité politique qui a régné pendant longtemps, l'insalubrité, enfin les difficultés de la vie de relations expliquent le sort actuel de tous ces pays. Et pourtant les possibilités de développement y sont encore énormes.

L'étude de Madina-Gonasse montre que l'entreprise menée par Cerno Ahmed Seydu Bâ et ses disciples a porté un coup sérieux à ce mythe de l'hostilité de ces pays. Elle éclaire sous un jour nouveau tout le pays défriché et aménagé.

Après avoir décrit l'environnement physique et humain du village, ainsi que son influence sur la région, l'auteur consacre la première partie de sa thèse à la main-mise du village sur le milieu. Ensuite, il étudie dans la deuxième partie la structure et le fonctionnement de Madina-Gonasse et, dans une troisième partie, les problèmes économiques et les formes évolutives. Il est impossible de résumer le contenu de la thèse où des remarques intéressantes voisinent avec des comparaisons ou des analogies inattendues mais toujours enrichissantes. L'intérêt de la thèse de Cheikh est énorme. Non seulement celui-ci aura débroussaillé un terrain laissé longtemps vierge par les géographes de la colonisation, mais aussi il aura contribué à dégonfler les mythes et à rompre les silences entretenus sur les possibilités de développement des régions intérieures de nos pays que les colonisateurs ne pouvaient piller qu'à gros frais.

Le travail n'est certes pas parfait. L'auteur a l'excuse de l'insuffisance de temps et de loisirs, qui lui auraient permis de mieux élaborer son ouvrage. Mais

étant maintenant sur le terrain, nous sommes sûrs qu'il approfondira les parties de sa thèse traitant des problèmes sociologiques, démographiques et économiques qui sont laissés quelquefois à l'état d'esquisse. Les lacunes que l'auteur lui-même a signalées tout au long de son travail, une fois comblées, souhaitons la publication de la thèse.

Amarun Julit

Source : *L'Étudiant Sénégalais*, novembre-décembre 1965

Annexe 10 : Compte rendu de lecture

Classe et idéologies de classe au Sénégal

Par Majhmout Diop
(1964, Éditions du Comité Central, 151 pp.)

Cet ouvrage, achevé en octobre 1963 est la première tentative d'étude systématique de la stratification sociale au Sénégal. C'est un travail audacieux et riche, clair et concis. Le style imagé, simple et quelquefois polémique de l'auteur, en rend la lecture très aisée. Diop a fait, malgré ses mauvaises conditions de travail dues à l'exil, beaucoup d'efforts pour nous présenter les comportements des différentes classes ou couches sociales ainsi que leur idéologie. L'entreprise est très difficile : et Diop en est très conscient lorsqu'il écrit : « Il est difficile d'entreprendre l'étude d'une société en pleine transformation et d'en suivre les méandres au fil des ans. Définir la structure de classes en pleine restructuration sociale, serrer, pour les besoins de la clarté, dans les mailles d'une pensée qui se cherche encore, des contours encore fluides de réalités sociales en évolution, cela est une tâche ingrate » (p. 11). Ce livre répondait aux exigences de la lutte. Et l'auteur, malgré toutes les difficultés, a choisi le parti de livrer ses réflexions. Il s'en explique dans ses remarques préliminaires : « Les tâches de libération ont des exigences qui nécessitent la hardiesse dans l'action et la pensée. Et toute hardiesse peut conduire à la précipitation, source d'imperfection et d'erreurs »

« Ce seront les fosses à lions permanentes de cette petite étude ».

« Qu'importe ! Le mouvement se prouve en marchant. Il vaut encore mieux tituber que d'être assis à notre époque. Il faut marcher ».

Classes et idéologies de classe au Sénégal constitue par rapport au premier livre de Diop, *Contribution à l'étude des problèmes politiques en Afrique Noire*, un grand progrès dans la voie d'une meilleure connaissance des structures sociales en Afrique. Cette étude a gagné beaucoup en densité, richesse et précision, du fait même que l'auteur a restreint le champ de son analyse. La réalité est trop riche et trop diverse en Afrique pour qu'on continue à se livrer à de grandes œuvres de

synthèse qui ne s'appuient pas sur de sérieuses études monographiques. A cet égard, Diop a eu raison de limiter le champ de son travail. Pour cela, il consacre la première partie de son ouvrage à la structure d'ensemble de la société sénégalaise, la deuxième aux idéologies, la troisième à la préface d'une pré-révolution.

Structure d'ensemble de la société sénégalaise

Diop soutient l'existence d'une différenciation sociale au sein de la paysannerie sénégalaise qui constitue 80 pour cent de la population active. Parmi ses 1 200 000 paysans, il distingue : 30 000 Navetân, 480 000 environ de paysans moyens, 170 000 paysans aisés. Il consacre quelques développements aux *marâchers*, couche spéciale de la paysannerie groupée dans le syndicat Synjamar et dont le sort est celui de la petite bourgeoisie, aux *éleveurs* résidus de l'ancienne division sociale du travail qui constituent une couche hétérogène et un secteur arriéré et marginal, aux *pêcheurs*, collectivité homogène en proie à une division sociale due à l'introduction du moteur, mais où le métier est héréditaire et où la forme patriarcale de production persiste.

À l'heure actuelle, les propriétaires terriens ne constituent plus une classe homogène. On peut distinguer parmi eux trois différentes couches : la première, la plus ancienne, n'est plus constituée que par les restes de la féodalité militaire, la deuxième est constituée par les propriétaires fonciers des villes, la troisième regroupe les marabouts ou chefs religieux s'appuyant sur quatre sectes : la Hadria, Lâyen, Tijania, Murid.

Diop étudie la situation de la classe ouvrière sénégalaise qui est d'apparition récente. Officiellement, il y a 36 000 ouvriers, 37 000 manœuvres et 26 000 semi prolétaires. Et il écrit « Le prolétariat sénégalais est relativement concentré. Les plus grandes entreprises, et aussi l'énorme majorité de l'industrie, se trouvent concentrées dans la presqu'île du Cap Vert. En plus de cela, il y a de grandes entreprises comme le D.N. à Thiès (2 000 ouvriers), Bata à Rufisque (700 ouvriers), Icotaf à Pikine (500 ouvriers), Taïba (300 ouvriers), Socasac (300), Cafal (350), Manufacture de Rufisque (300) SCT (220 ouvriers), etc. » (p. 32).

L'auteur analyse aussi la situation des autres classes ou catégories sociales comme les commerçants, transporteurs, autres chefs d'entreprises traditionnelles, les couches inférieures de commerçants, les artisans (60 000), les fonctionnaires (20 000), les employés de commerce (5 000), les étudiants (1 000), les professions libérales (dont les Sénégalais n'occupent que 25 pourcent des places et les situations inférieures), la bourgeoisie commerçante, la bourgeoisie industrielle (dont les entreprises sont ainsi réparties : confection, 21 T.P. et bâtiment, 4 ; Bois, 1 ; Polygraphie, 4 ; Brasserie, 2 ; Métallurgie, 2) et la bourgeoisie bureaucratique et parlementaire.

Celle-ci est caractérisée comme étant une classe hybride et originale. De la bourgeoisie classique, elle tient certains traits tels que la cupidité dans les affai-

res, l'absence de scrupules, la peur du peuple, le mépris souverain à l'endroit des hommes de simple condition, l'esprit monopolisateur lié à sa faiblesse, cruauté à l'égard de l'opposition due à sa perpétuelle inquiétude. « Mais cette classe tient également de la féodalité et elle en a les traits les plus négatifs ».

« Dépensière, elle ne favorise pas l'accumulation et par conséquent l'expansion économique. Elle entretient des « suites féodales » de clients politiques et de grands électeurs. Elle se « polygamise » et va à la Mecque. Son luxe, surtout celui de ses femmes est insultant ».

« Non seulement ses meubles viennent de France, mais non guérie de ses complexes de nègre colonisé, elle aime s'entourer d'un personnel et de concubines européens et si possible d'une domesticité blanche ».

« De la féodalité, elle en a l'arrogance sans en avoir le courage et le sens de l'honneur. Liée aux féodaux, elle a gardé le goût des clans, des intrigues de cour, des révolutions de palais ».

« Insolente envers le peuple et ses représentants, elle est servile avec ses maîtres étrangers ».

« De ses origines parlementaires, elle a pris le goût de la facilité, la pratique du « graissage » et des opérations peu élégantes qui n'arrondissent plus des fins de mois difficiles, mais gonflent démesurément des revenus déjà exorbitants. La manière de voir les choses d'un point de vue cosmique, pourrait-on dire sa propension à demeurer toujours dans les paisibles microclimats air conditionnés, voilà encore des habitudes de la haute bureaucratie qu'elle garde. » (p. 61).

Après avoir montré par un tableau comment Senghor a placé les membres de sa famille, tout comme le faisait Trujillo à St-Domingue, et après avoir étudié la situation des étrangers comme les Européens, les Levantins, Marocains, Maures, Vietnamiens, Chinois, Cap Verdiens et Antillais, Diop donne les traits originaux de la société sénégalaise que l'on peut ainsi résumer : existence de castes, naissance d'un prolétariat due au capital étranger, surdéveloppement de la petite bourgeoisie dû aux nécessités de l'expansion d'une colonisation ayant fait ses premières armes au Sénégal, classe ouvrière jeune et retardataire dans sa prise de conscience, bourgeoisie nationale étouffée et à l'état embryonnaire, bourgeoisie parlementaire et bureaucratique, artificielle, antinationale et parasitaire.

Les idéologies

Dans une deuxième partie, l'auteur aborde les problèmes relatifs aux idéologies ; C'est la tâche la plus difficile. Et là Diop nous prévient : « ...Aussi en abordant l'étude des idéologies, il faut faire la part du « discutable » de ce qui ne l'est pas.

« Il faut comprendre les raisons stratégiques ou tactiques qui poussent telle ou telle idéologie à présenter d'une manière ou d'une autre un problème donné. Aussi ne faut-il jamais sous-estimer la part du circonstanciel, de l'épisodique, de l'opportuniste. Mais il y a toujours sous-jacentes une volonté et une pensée nettes, des buts de classe définis ».

« En effet ne peut s'ignorer le politicien idéologue. L'erreur se glisse dans la méthode, parfois dans le choix, mais jamais dans la détermination ».

« L'inexpérience jouant, l'idéologie peut paraître des fois un placage artificiel, elle n'en exprime pas moins une nécessité, un besoin. C'est avec ces seules réserves qu'il faut aborder les idéologies de classe au Sénégal » (p. 79).

Il détermine quatre idéologies exprimées par les quatre types de classes principales : la petite bourgeoisie, la bourgeoisie nationale, la bourgeoisie bureaucratique et la classe ouvrière.

L'idéologie de la petite bourgeoisie a trouvé son expression dans les articles d'Abdoulaye Ly publiés dans *L'Unité Africaine*, ainsi que dans son livre : *Les Masses africaines et l'actuelle condition humaine*. Cette classe relativement développée possède ses cadres, ses intellectuels et ses idéologies ; elle occupe des postes importants dans les syndicats dits de la classe ouvrière. Ses théoriciens se réclament du marxisme ; mais ils sont favorables à toute tendance à rejeter les acquis du marxisme et à toute tendance à appliquer l'intégralité du marxisme en Afrique. Ils se veulent critiques à l'égard du marxisme ; c'est pourquoi ils en acceptent ou rejettent telles ou telles thèses. Ils critiquent particulièrement les idées défendues par Lénine dans *Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, et dénoncent avec véhémence le « stalinisme » et la « bureaucratie » soviétiques. Ils se présentent en « chevaliers modernes de la révolution paysanne ». En s'inspirant des thèses de Rosa Luxemburg, Lucien Laurat et Melentije Popovic, ils concluent à l'existence d'une nouvelle notion économique de « plus-value exotique », « plus-value technologique » ou de « plus-value de surcroît ». Cette proposition aboutit à conclure que les pays sous-développés sont exploités par tous les pays industriels qu'ils soient capitalistes ou socialistes.

De là, ces mêmes théoriciens éprouvent d'énormes méfiances à l'égard de toute révolution prolétarienne, et tirent la conclusion que la classe révolutionnaire est constituée par la paysannerie. Ainsi, « les classes de la société africaine » pourraient être schématisées comme suit par ordre d'importance révolutionnaire :

- 1) la paysannerie, « pôle d'attraction » ;
- 2) l'intelligentsia progressiste ;
- 3) le prolétariat embryonnaire et sans perspective de développement.

« Ils proposent, dès lors, d'organiser la paysannerie en "unités politiques autonomes", à "collectivisme progressiste" et comme méthode d'action d'utiliser la pression constante sur l'impérialisme » (p. 87).

L'idéologie de la petite bourgeoisie est un amalgame de courants anti-marxistes ou infidèles à l'orthodoxie marxiste. Somme toute, elle est plus proche de l'anarchie qui est l'idéologie par excellence de la petite bourgeoisie. Diop donne les caractéristiques essentielles de la doctrine de la petite bourgeoisie dans les termes suivants : « On trouve beaucoup, chez ces idéologues, des notions comme

"l'organisation autonome de la production, l'organisation des travailleurs en collectivités économiques et politiques libres, fédérées, collectivisme moderne régional, etc." Ces idées sont reprises de Proudhon, des socialistes utopiques, des Makhno et du révisionnisme yougoslave ».

« Bakounine a fourni la méfiance vis-à-vis des ouvriers conscients. De Trotski, ils ont adopté la révolution permanente sous forme de "pression constante" ».

« La croyance au rôle d'avant-garde de la paysannerie, la négation du rôle du prolétariat, les discussions anachroniques sur le développement ou le non-développement du capitalisme dérivent du populisme russe ».

« La révolution paysanne est encore de Makhno ».

« De l'opposition de droite (Boukharine, Rekov, etc.), et du menchevisme, ils ont tiré la méfiance vis-à-vis de l'industrialisation ».

« Enfin de l'"économie socialiste planifiée à l'échelle mondiale" de Marx, ils ont fait leur « collectivisme mondial planifié » (p. 89).

L'idéologie de la bourgeoisie nationale est essentiellement exprimée par Cheikh Anta Diop. Cette bourgeoisie nationale est la classe la plus faible et la moins structurée. La voie d'un suicide par une improbable intégration dans la bourgeoisie parlementariste et la voie d'une fusion avec le petit capital étranger libano-syrien ou européen lui bouchent toute perspective de développement en tant que bourgeoisie nationale.

Dia Mamadou, l'ancien président du Conseil, a essayé de formuler une doctrine économique. Mais son travail théorique élaboré doit être rattaché par ses traits négatifs à la doctrine de la bourgeoisie bureaucratique.

Sur le plan sociologique, Cheikh Anta Diop se définit par rapport au marxisme ; il retient du nationalisme deux idées fondamentales : la culture nationale et l'indépendance nationale. Il tente de donner une explication du développement des sociétés humaines. A cette fin, il divise le monde à l'exception de l'Amérique et de l'Extrême-Orient, en deux zones ou berceaux : le berceau nordique est habité par les Indo-Européens, nomades pratiquant le patriarcat, la xénophobie et des conceptions religieuses empreintes de matérialisme. Ce berceau serait celui du pessimisme et de l'individualisme. Le genre littéraire pratiqué dans cette zone serait la tragédie. Le berceau méridional est peuplé de nègres, sédentaires, xénophiles, idéalistes et optimistes. Le genre littéraire comique serait le lot de cette zone.

Après des critiques portant sur les thèses essentielles de Cheikh Anta Diop, Majhmout Diop tire les conclusions suivantes : « Au fond, la pensée doctrinale de la bourgeoisie nationale est à l'image de la classe. Elle n'est pas encore complètement élaborée et ses premiers pas sont hésitants. Le fait qu'elle se réclame du marxisme est un signe des temps et un bon signe ».

Senghor est l'idéologue de la bourgeoisie bureaucratique et parlementaire qui est la classe la plus récente, la plus improvisée de la société sénégalaise.

Sur le plan économique, cette classe se propose de construire le « socialisme africain » dans trois secteurs : 1. un secteur socialisé qui sera l'agriculture ; 2. un secteur mixte : les régies et les sociétés d'économie mixte ; 3. un secteur libre : les banques, le commerce, les industries. Ses théoriciens se déclarent hostiles à toute nationalisation et affirment, après avoir payé des centaines de millions de francs CFA au R.P. Lebreton que « la planification est impossible dans les limites du territoire national ». Ils écartent aussi la construction d'une industrie lourde parce que « le Sénégal n'a pas d'armée à entretenir » et appelant nos compatriotes à prendre exemple sur la Scandinavie, la Suède et Israël.

Ces idéologues, avec la négritude, veulent nous conduire dans des théories raciales qui risquent de déboucher très rapidement sur le racisme. Ils sèment la confusion en essayant de confondre la commune primitive et le socialisme moderne. Ces deux systèmes caractérisés par l'absence de classes sont fondamentalement différents par le niveau de développement des forces productives. Nos « Marxistes nient l'existence des classes sociales tout en ne refusant pas les divisions de notre société. Ce qu'ils visent, c'est dépouiller le socialisme de tout caractère révolutionnaire, et ainsi le domestiquer. Ils admettent l'existence de « trois grands groupes sociaux » : 1. Les membres des professions libérales (avocats, médecins, pharmaciens, notaires, commerçants) ; 2. Les salariés (fonctionnaires, employés ou ouvriers) ; 3. Les paysans, pasteurs, pêcheurs et artisans. Après cette division, ils déclarent que les ouvriers sont des bourgeois par rapport aux paysans et pasteurs et que les paysans sont « les prolétaires des prolétaires ». Là, ils empruntent la théorie de la révolution paysanne aux idéologies de la petite bourgeoisie.

Après avoir noté que les théoriciens du « socialisme africain » ont fait faillite lors du colloque de 1962 et n'ont pu se mettre d'accord que sur deux points : la négation de la lutte des classes et le rejet de l'athéisme, Diop écrit : « Ces théoriciens aiment encore discuter philosophie et étaler complaisamment leurs exégèses de Lukacs, Max Adler, Sartre ou Teilhard de Chardin. Se plaçant sur des positions idéalistes, ils discourent à longueur de temps contre le matérialisme. Ce faisant, ils poursuivent deux buts : le premier est une diversion pour camoufler leur trahison et leur enlèvement progressif. Le deuxième est d'exploiter le thème facile de l'anti-athéisme auprès des masses populaires croyantes. C'est dans l'arsenal fangeux des slogans passionnels les plus éculés que les idéologues de la bourgeoisie parlementariste vont chercher dès lors leurs arguments... Il n'est pas étonnant de voir des machiavels, des prêtres défroqués, des franc-maçons en rupture de confrérie, des « marabouts cognac » s'attaquer de manière virulente aux prétendus athées de l'opposition... » (p. 104).

Diop critique toutes ces idéologies au fil de son exposé, et donne un bref exposé du marxisme qui est l'idéologie du prolétariat et il écrit : « La classe ouvrière sénégalaise n'a pas besoin de chercher midi à quatorze heures ; elle n'est pas condamnée à entretenir des « nègres » besogneux salivant des élucu-

brations douteuses pompeusement baptisées théories. Classe avancée, classe qui a le vent de l'histoire en poupe, elle n'a intérêt à camoufler ni la vérité, ni à vivre de subterfuges. Elle n'a pas de décadence à pallier. La science sociale et la science tout court sont pour elle. Elles ne la condamnent pas, mais lui montrent un avenir resplendissant » (p. 107).

Il essaie d'appliquer la méthode marxiste à l'analyse du développement de la société sénégalaise qu'il divise en plusieurs périodes : commune primitive ou Jamano Cosan, société esclavagiste ou Jamano Njâm, société féodale ou Jamano Bur.

L'ouvrage n'ayant pas connu de diffusion en France, il nous a paru utile d'en donner, parfois, de larges extraits. Il comporte de nombreux mérites ; il n'échappe pas à certaines critiques qui porteront sur son analyse de la société précoloniale et contemporaine.

Le Sénégal précolonial

Diop soutient que le Sénégal a connu successivement les modes de production qui ont caractérisé l'Europe occidentale : communisme primitif, esclavagisme, féodalisme et capitalisme. Les seules nuances apportées par l'auteur portent sur des aspects secondaires. Par exemple, l'esclavage au Sénégal était de type patriarcal. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur la nécessité de remettre en cause le schéma unilinéaire d'évolution des sociétés humaines tracé par Staline dans *Matérialisme dialectique et matérialisme historique*. Les évolutions divergentes incitent à bien se rendre compte que la réalité est plus riche que la théorie et que s'en tenir à ce schéma même aménagé, risquerait de réduire le marxisme à un véritable lit de Procuste. Kalidou Dème et Suret-Canale dans *La Pensée*, et Bekkay dans *L'Étudiant Sénégalais* ont déjà critiqué les thèses de Diop.

La simple existence d'esclaves dans une société ne suffit pas pour affirmer l'existence d'un mode de production esclavagiste. Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait que le mode de production dominant repose sur l'exploitation à grande échelle du travail des esclaves. L'existence d'une économie marchande relativement développée et d'un système de propriété privée ont donné à l'esclavage gréco-latin des caractères typiques qu'on ne retrouve pas dans la société sénégalaise. L'étude scientifique de ce problème implique l'examen des formes d'esclavage ayant existé dans toutes les régions du Sénégal à différents moments de son histoire. L'esclavage pratiquement inconnu chez les Bassari et Coniagui a connu une relative grande extension chez les Maures et les Toucouleurs du Fouta Toro. La simple constatation de ce phénomène est insuffisante : il nous faut en expliquer les causes profondes. Pour cela nous serons obligés d'étudier les différents éléments du mode de production qui a prédominé dans ces régions sans négliger les conséquences techniques, sociales et culturelles des multiples migrations intérieures survenues à différents moments de l'histoire du pays.

La féodalité a existé au Sénégal, selon Diop, dans les régions les plus avancées. L'on s'attendait à ce qu'il nous fournisse beaucoup d'éléments pour fonder sa thèse ; mais hélas son argumentation nous paraît peu convaincante. Diop prend l'Europe comme modèle. Et là il voit que ce qu'il appelle féodalité au Sénégal est différent de ce qui existait par exemple en France. Or le système féodal européen, dans un de ses traits fondamentaux, repose sur l'existence de la propriété privée. Pour asseoir sa thèse, Diop est obligé d'expliquer les raisons des différences entre les féodalités européennes et africaines par les survivances de la communauté primitive, l'Islam ou l'existence des castes. Cette analyse qui implique la nécessité de différents régimes classiques donne aux ouvrages de Diop, sous beaucoup de rapports, les allures d'une défense et illustration du marxisme au Sénégal. Ainsi l'auteur est obligé, du point de vue méthodologique, de recourir très souvent au raisonnement par analogie.

Le Sénégal contemporain

L'étude de la stratification sociale dans les États de l'Ouest Africain, en raison de la non-intégration économique ou sociale, nécessite une analyse régionale des classes. Le degré de différenciation est variable suivant les régions telles qu'elles ont été modelées par le système colonial.

Diop nous cite des chiffres, mais on ne connaissait pas toujours ses sources et les rectifications qu'il a dû opérer. Les statistiques sont d'une qualité douteuse, lorsqu'il s'agit de la campagne. Les enquêtes agricoles sont rares et reposent sur des sondages dont le caractère significatif est mince.

L'étude de la stratification sociale à la campagne est insuffisante. Elle ne nous révèle pas les grandes tendances que l'on peut observer dans telles ou telles régions économiques. Elle ne nous dit pas le type d'exploitation qui prédomine dans l'ensemble du pays ou dans telles ou telles provinces. Par exemple, des formes de capitalisme apparaissent dans les cultures fruitières et maraîchères, dans la pêche et l'aviculture. Et là Diop n'est pas assez précis pour nous montrer comment se développent ces phénomènes, qui commencent à servir de fondements à certaines revendications économiques, comme l'interdiction de l'importation de certains produits à certains moments de l'année (ex. : œufs).

Diop ne nous indique pas les critères qui lui ont permis de diviser les paysans en trois catégories : paysans aisés, paysans moyens, paysans pauvres. Il aurait été nécessaire de nous dire l'importance attribuée à la taille des exploitations, au nombre des animaux, des machines ou instruments agricoles, des salariés, etc. Ces différents faits n'ont pas la même importance suivant la nature riche ou pauvre des produits. Les critères d'analyse sont variables comme l'a nettement montré Lénine dans *Le Développement du capitalisme en Russie*. Ainsi les critères diffèrent si l'on veut analyser la différenciation sociale dans les campagnes du Cap Vert ou du Sine Saloum.

Le comportement des classes ou catégories sociales n'a pas été systématiquement analysé. Diop s'est contenté d'une page à l'autre de consacrer quelques développements à la petite bourgeoisie et à la bourgeoisie parlementariste et bureaucratique. Il a souvent minimisé ou ignoré complètement l'influence de certains facteurs comme la famille, l'âge, les castes, la parenté d'inter-clanale, l'ethnie, la religion, le sexe sur la lutte des classes.¹²

Par exemple, l'auteur n'a pas été attentif aux implications sociopolitiques du travail des femmes à la ville et à la campagne. La présence ou l'absence en grand nombre des femmes dans les activités industrielles, dans l'administration ou les activités domestiques, a eu une grande importance pour une organisation qui se réclame du prolétariat.

L'Islam n'a pas été systématiquement analysé pour faire apparaître son rôle dans les différenciations sociales et le comportement des différentes catégories sociales. Des particularités apparaissent d'une secte religieuse à une autre, suivant le lieu de leur implantation géographique et leur origine historique. Il y a loin entre le cultivateur murid, le fonctionnaire tidjan, le pêcheur layen ou le marabout hadraïa ; même à l'intérieur de ces religions apparaissent adeptes d'un certain modernisme qui sont issus de la petite bourgeoisie urbaine formée dans les écoles françaises ou les universités nord-africaines et égyptiennes. Cette tendance moderniste étant organisée sur la base du nationalisme dans l'Union culturelle musulmane (UCM) ou dans l'Association musulmane des Étudiants africains (AMEA). Diop devrait beaucoup réfléchir sur les conséquences sociales et politiques du rôle que peut jouer l'Islam dans un pays comme l'Indonésie où l'un des partis marxistes-léninistes les plus puissants du monde non communiste a été décimé. Ainsi, certaines forces religieuses sont susceptibles, à des moments critiques de l'histoire sociale du Sénégal, de se livrer à des pogroms anticommunistes.

Malgré les critiques formulées, *Classes et idéologies de classes au Sénégal* demeure une importante contribution à une meilleure connaissance des structures sociales du Sénégal. Souhaitons que l'auteur remanie de fond en comble son ouvrage, en tenant compte des études récemment parues sur le Sénégal.

Ndamal Gossas

Annexe 11 : Conférence sur le livre de Mme Ameillon : la Guinée, bilan d'une indépendance

(Maspero–Paris, 205 p.)

À la veille du sixième anniversaire de l'indépendance de la Guinée, il était nécessaire de dresser un bilan du chemin parcouru par le premier État des pays africains d'expression française depuis le référendum du 28 septembre 1958. Madame Ameillon¹³ s'est proposée un tel objectif en publiant : *La Guinée, bilan d'une indépendance* qui est, à notre connaissance, le premier essai consacré à une analyse critique de la politique des dirigeants guinéens. La parution de ce livre répond, certes à tort ou à raison, à certaines questions que bon nombre de gens honnêtes se posent.

L'Association des étudiants guinéens en France a eu l'heureuse initiative – il faut la féliciter à cet égard – d'organiser le 22 novembre à Paris, une conférence très instructive sur le livre. Elle nous a donné l'occasion d'entendre trois exposés : (une brève présentation du livre et deux exposés sur la société et l'économie de la Guinée) ainsi que des discussions axées sur les points contestables et d'ailleurs contestés de M. Jacques Arnault. Le tableau présenté par Mme Ameillon sur les différents aspects de la politique guinéenne comporte beaucoup de lumières, mais aussi des ombres. Les développements qu'elle consacre à la politique intérieure et extérieure de la Guinée fourmillent de remarques pertinentes. Mais ses analyses économiques restent faibles sur des points essentiels.

L'auteur a réussi, dans l'ensemble, à expliquer les raisons qui ont amené la Guinée, de tous les territoires de l'ex-AOF et l'ex-AEF à acquérir son indépendance par la voie électorale, lutte victorieuse du Parti Démocratique de Guinée – PDG – contre la chefferie supprimée en 1957 sous la loi-cadre Defferre ; unanimité de toutes les organisations réalisée en partie grâce à la position démagogique¹⁴ du Parti du Regroupement Africain (PRA), alors minoritaire, en faveur du « non », l'organisation du PDG et l'aide internationale. Elle a bien souligné le rôle important de l'attitude du Général De Gaulle qui « engagea la Guinée inexorablement dans la voie la plus extrême (p. 61) et « transforma un Front National réformiste en parti politique révolutionnaire » (p. 66).

Mme Ameillon a compris l'existence et la lutte des forces sociales aux intérêts divergents, que Sékou Touré s'est longtemps acharné à nier ou à sous-estimer au nom de la lutte contre la domination étrangère ou de la solidarité « communautaire » des Africains. C'est heureux que l'auteur ait saisi l'importance de la dynamique sociale dans les luttes politiques en Afrique Noire et particulièrement en Guinée. Mais l'identification et la délimitation de ces forces

sociales ainsi que leur rôle sont insuffisamment précisés. Madame Ameillon a eu tort de nous mettre exclusivement sur le devant de la scène les deux forces aux intérêts différents (la chefferie et les fonctionnaires) qui luttent pour influencer les masses en vue de les entraîner dans le sillage de leurs intérêts. Certes, l'auteur a bien compris l'existence de forces sociales aspirant au rôle de direction, mais il a négligé de montrer le rôle des forces motrices. Son analyse des groupes sociaux recèle des données intéressantes (notamment sur les différenciations d'intérêts dans la fonction publique, dues à la loi Lamine Guèye et à la Loi-cadre – de la page 38 à la page 43), mais contient de sérieuses faiblesses dues à l'ignorance d'une partie importante de l'histoire de la Guinée et à l'insuffisance de ses instruments d'analyse. Toutes ces lacunes diminuent la portée scientifique du livre et peuvent faire douter le lecteur sceptique ou de mauvaise foi de la véracité de bon nombre de faits cités ou étudiés. A l'origine de la différenciation des classes de la société guinéenne se trouve, selon l'auteur (p. 38), la différence des salaires horaires. Cette thèse est partielle et erronée. D'abord l'existence de classes sociales est antérieure à la colonisation (chefferie, esclavage, etc.). L'auteur ne connaissant ni la société précoloniale ni les campagnes de la Guinée, s'est arrêté à l'étude des différenciations sociales surtout en ville. De la campagne et des régions intérieures, l'auteur a surtout retenu le rôle des chefs et cela, dans leurs rapports avec l'administration coloniale. Madame Ameillon a exagéré le rôle de certaines forces (chefs et fonctionnaires) pour minimiser celui, déterminant, des masses populaires (ouvriers, salariés agricoles, artisans, petits commerçants, paysans libres, esclaves domestiques ou « serfs », etc.) qu'elle reconnaît (p. 204) pour « battre l'impérialisme et accélérer l'accumulation nationale ».

Madame Ameillon nous a, à juste titre, fait pénétrer dans les mobiles psychologiques des dirigeants guinéens commandés par leurs intérêts. Ces derniers ont hésité pendant longtemps pour appeler à voter non ; ils ont subi les humiliations du gouvernement français et nourri l'espoir de collaborer avec les États de la communauté sur la base de l'article 88 de la Constitution de la V^e République. Les contradictions insolubles créées par le vote négatif ont contribué à radicaliser la position des dirigeants guinéens demeurés modérés même après l'indépendance (pp. 69, 70, 93). Adopter une attitude de collaboration sur une base égalitaire avec la Guinée, revenait pour le gouvernement français à gifler Senghor et Houphouët Boigny et à offrir une prime à l'indépendance. Le refus par la France de parrainer la Guinée à l'ONU, son vote hostile à l'entrée de cette dernière dans la grande famille des nations indépendantes, le blocus économique, le retrait brusque des fonctionnaires et techniciens français, la fuite des capitaux en France, la suppression des crédits FIDES, le refus des autorités de la zone franc d'acheter les livres ghanéennes prêtées par le Dr Nkrumah et les tentatives de renversement de la jeune République, eurent pour conséquen-

ces l'adoption de certaines mesures d'étatisation ou de nationalisation dans quelques secteurs économiques, administratifs ou commerciaux (banque, électricité, commerce extérieur, commerce intérieur de gros, création d'une monnaie nationale le 1^e mars 1960, etc.). Cette situation contraignit le gouvernement guinéen à avoir des relations économiques et diplomatiques avec beaucoup de pays socialistes (URSS, Allemagne de l'Est, Tchécoslovaquie, Chine, etc.) et des pays capitalistes (USA, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale...). L'auteur nous a dévoilé quelquefois avec un luxe de détails les méandres de la politique étrangère guinéenne qui cherche à reprendre des relations avec les anciens pays africains de la Communauté (Sénégal, Côte d'Ivoire...) (p. 163) et la France. Les dirigeants guinéens ne veulent pas reconnaître le GPRA et passent leur temps à multiplier les déclarations justificatives (p. 142). Concernant les libertés démocratiques, Mme Ameillon apporte des précisions intéressantes : « Les premières oppositions au régime furent nettement contre-révolutionnaires. Elles étaient d'ailleurs soutenues par des agents français et visaient à supprimer ce que l'indépendance politique avait pu avoir de positif pour la révolution guinéenne » (p. 175). Cette situation a amené la suppression du journal « Guinée Matin » (1^{er} mars 1959), l'interdiction de la possession de postes émetteurs-récepteurs et l'interdiction de mouvements de jeunesse catholiques. Mme Ameillon semble minimiser l'existence du complot d'avril 1960 (p. 177). Elle aurait pu, à juste raison, mettre en doute ou condamner certaines arrestations, tortures ou autres mesures prises par le gouvernement à l'encontre des Guinéens innocents. Néanmoins, sur le « prétendu complot de novembre 1961 », sa position est pertinente et constitue une contribution importante à la connaissance de la vérité sur les accusations calomnieuses portées par le gouvernement guinéen sur d'authentiques patriotes africains.

La partie consacrée aux questions économiques renferme des observations que des analyses plus fouillées peuvent utiliser. Mme Ameillon n'est peut-être pas économiste ; mais abordant les voies de développement économique de l'Afrique, ses réflexions restent faibles et son argumentation n'est pas toujours convaincante faute de données essentielles. Elle a raison de nous montrer l'emprise réelle des trusts internationaux sur l'économie de la Guinée (FRIA, Harvey Aluminium, etc). Les mécanismes de l'exploitation du pays par ces trusts ne sont pas étudiés de façon sérieuse. L'auteur se borne quelquefois à faire des affirmations, certainement vraies, mais insuffisantes pour convaincre un lecteur sceptique. Ses critiques sur les propositions de M. René Dumont sont justes (p. 105). Celles concernant M. Bettelheim sont trop sévères et méritent d'être nuancées. Nous ne croyons pas que le gouvernement guinéen ait adopté toutes les vues de M. Bettelheim contrairement aux affirmations de l'auteur (p. 107). Sans justifier la prudence de cet expert français, nous croyons qu'inspiré par le souci de ne pas s'ingérer trop ostensiblement dans la politique des

dirigeants guinéens, il a insisté sur la nécessité d'observer certaines conditions indispensables à la réussite du plan : par exemple, la transformation radicale des structures sociales et l'instauration d'une véritable démocratie.

En dépit de nombreux aspects positifs, *La Guinée, bilan d'une indépendance* suscita de vives discussions dont l'acuité et le caractère passionnés ne sont pas sans quelques rapports avec les prises de position de l'auteur, qui transpirent notamment dans la conclusion sur les délicats problèmes discutés dans le mouvement communiste international.

À la fin des exposés, M. Jacques Arnault prit la parole pour nous exprimer ses points de vue sur le livre d'Ameillon. Il a le mérite de dire sa pensée avec clarté devant son auditoire. Voici, brièvement résumé, l'essentiel de ses propos : « Je ne m'ingérerai pas dans vos affaires intérieures. La critique de l'ouvrage de Mme Ameillon a sévèrement été faite par mon ami Jean Suret Canale »¹⁵. Il fit la critique des positions de l'auteur sur les termes qu'il a utilisés pour parler « des forces de la coexistence pacifique ». Il nous lit un numéro de « Horoya » où Sékou Touré fustige les commerçants et annonce la décision de son gouvernement de lutter contre leur trafic et leur esprit antinational. L'Afrique n'est pas, selon lui, en mesure de s'industrialiser actuellement. Et cela ne sera possible que si le camp socialiste atteint un très haut degré de développement économique, technique et culturel. Pour conclure, il invita les étudiants à faire tranquillement leurs études et de rentrer chez eux faire la révolution.

Son intervention fut contestée. D'abord, on lui a fait remarquer que la thèse non-ingérence, telle qu'il l'entend, est insoutenable pour plusieurs raisons : il a porté des appréciations sur la nature des différents régimes africains dans ses articles sur la Guinée, le Congo, le Mali le Gabon, etc. Il avoue avoir assisté aux travaux du Conseil National de la Révolution à Guéokédougou (en Guinée). Enfin, le gouvernement de son pays s'ingère constamment dans les affaires de nos pays. S'agissant des possibilités d'industrialisation de l'Afrique, il lui a été répondu que ses thèses pessimistes condamnaient les Africains à attendre le développement du camp socialiste, et que seule la lutte intense de nos peuples pouvait contraindre les pays capitalistes à consentir certaines concessions exigées par le rétrécissement du marché mondial et la concurrence des pays socialistes.

Il reprit la parole pour dire : « Si vous affirmez l'existence des luttes de classes en Afrique, je suis plus nuancé que vous. Vous devez continuer la lutte pour assurer une meilleure répartition de vos budgets. Nous sommes obligés de donner une bonne image de vos dirigeants en France, pour que celle-ci continue à vous aider, malgré la propagande de Raymond Cartier. Nous sommes obligés d'expliquer aux paysans français la nécessité de vous aider. » Etrange langage de la part de l'auteur du *Procès du Colonialisme*. Une réponse lui a été donnée sur la prétendue aide qui s'analyse comme une opération réalisée au détriment du contribuable français et des populations africaines, au grand bénéfice des sociétés coloniales.

Ce débat est riche d'enseignements : de plus en plus, les étudiants africains sentent la nécessité d'approfondir l'étude des problèmes concernant nos pays, et cela surtout devant la floraison de littératures produites sur l'Afrique. Les étudiants ont conscience de la nécessité d'étudier eux-mêmes leurs propres problèmes et de ne plus s'en remettre à de simples spécialistes, peut-être de bonne volonté, mais ignorant les réalités sociales et économiques de nos pays. De plus, c'est un pas qui sera décisif si les étudiants s'engagent dans la voie des critiques fécondes, mais aussi des propositions. Puisse cette voie se développer, comme nous le suggère COLOMBAT lorsqu'il écrit dans *Misère de l'Economie Politique* (p. 21) : « En science, il ne suffit pas de prendre parti négativement en quelque sorte et de montrer qu'une théorie est fausse. Pour qu'elle périclite, il faut encore lui substituer une théorie positive chargée d'expliquer plus adéquatement le même ordre de réalité et d'intégrer rationnellement des réalités nouvelles si le champ de la recherche s'est élargi et enrichi ».

Amarun Julit

Annexe 12 : Congrès de l'UNEF à Caen, Avril 1961

Monsieur le Président,
Messieurs les invités,
Camarades, Congressistes,

Permettez-moi, au nom de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France, de saluer toutes les délégations sœurs, tous les invités et tous les congressistes. C'est pour nous une très grande joie de participer aux travaux du 50e Congrès de l'Union Nationale des Étudiants de France. Et cela surtout après une longue période de rupture. Nous tenons à remercier publiquement l'UNEF d'avoir pris une position courageuse sur le problème algérien à son congrès de Lyon ; car cette attitude a permis la reprise des relations entre l'UNEF et le Comité de liaison et contribuera à aider à la réconciliation des peuples français et algérien.

Nous sommes heureux de constater que votre organisation a brisé le cadre érigé du corporatisme pour s'engager dans la voie du syndicalisme étudiant. Pour nous, l'apolitisme est un mythe que nous avons définitivement rangé au musée des antiquités. Nous pensons que l'étudiant ne peut rester indifférent devant la misère, l'injustice, l'oppression et la dictature : au contraire, l'étudiant doit être un combattant de la vérité, de la liberté et de la justice. La ville de Caen a connu la ruine, le deuil et les souffrances d'une guerre injuste menée contre la

France par l'Allemagne fasciste. Si devant cette situation les étudiants français, sous prétexte d'apolitisme, ne prenaient pas position pour défendre leur patrie contre la dictature hitlérienne, ils auraient été gravement coupables devant leur peuple.

Notre organisation s'est clairement prononcée pour le syndicalisme révolutionnaire, c'est pourquoi elle a toujours pris position pour l'indépendance et l'unité de nos pays. Cette attitude légitime lui a valu de nombreuses calomnies. On est allé même jusqu'à nous présenter comme des anti-français. Camarades, c'est bien là un grossier mensonge : nous n'avons jamais été et nous ne serons jamais anti-français. Nous sommes simplement anticolonialistes et anti-impérialistes : c'est-à-dire que nous luttons pour la paix, la liberté, la justice et l'égalité entre tous les peuples. Dans notre combat, il n'entre aucune considération d'ordre raciste. Nous le disons hautement. Nous sommes contre tous les racismes d'où qu'ils viennent. Nous comprenons parfaitement – et cela par expérience – qu'un démocrate français luttant pour la justice et la liberté, est notre frère et notre ami plus qu'un homme comme Tschombé. Malgré la couleur de sa peau, il n'est pas notre frère ; au contraire, c'est notre ennemi. Cet exemple que je viens de vous citer montre assez qu'il y a entre les étudiants africains et français des grandes possibilités de collaboration ; mais cela à deux conditions qui sont le respect mutuel de la souveraineté nationale et la réciprocité des intérêts. C'est en tenant compte de ses considérations que nous disons que les rapports actuels existant entre la France et les États Africains sont des rapports de subordination et qu'ils relèvent du néo-colonialisme. Nous aurions pu rapporter beaucoup de preuves ; mais le cadre ne s'y prête pas pour l'instant.

Les vrais amis de la France, ce ne sont pas ceux qui gavent le public français des propos rassurants ou de paroles mielleuses : les vrais amis de la France, ce sont ceux qui disent la vérité et ceux qui travaillent à la création des conditions favorables à une coopération sincère et dégagée de tout esprit de domination et d'exploitation. Quant à nous, nous avons conscience qu'en luttant pour l'indépendance réelle de nos pays, nous travaillons à favoriser une véritable coopération entre la France et nos pays.

Vous étudiants français, vous avez une grande responsabilité que vous devez assumer pleinement ; c'est pourquoi vous avez le devoir de travailler à empêcher vos dirigeants d'imposer une politique néo-colonialiste à travers des régimes d'indépendance formelle. Nous avons pleinement apprécié le soutien que l'UNEF nous a apporté lors de l'expulsion de nos camarades. La politique de répression contre notre organisation ne résoudra rien. Elle n'empêchera pas la réalisation de l'indépendance véritable de l'Afrique.

Maintenant, nous sommes des étrangers en France. Cela est juste, mais on oublie de dire qu'il existe des rapports politiques, économiques, culturels entre la France et nos pays sur lesquels nous continuerons à nous prononcer. Si on veut

nous denier la liberté d'opinion, qu'on nous le dise. Aujourd'hui, en expulsant les étudiants africains, le gouvernement français met en cause notre présence dans les Universités françaises. S'il ne veut plus de nous sur le territoire français, qu'il nous le dise clairement. En tout cas, ce n'est pas un hasard si nous fréquentons non les Universités américaines ou russes, mais les Universités françaises. Cela est dû à une situation historique que vous connaissez et que nous n'avons pas créée.

Camarades, soyez rassurés d'une chose : notre sincère désir de coopérer avec la jeunesse française et, en particulier avec la jeunesse étudiante. Pour ne pas abuser de votre hospitalité, nous souhaitons à votre 50e Congrès un plein succès.

Vive l'amitié des étudiants français et africains

Vive l'amitié de tous les étudiants du monde.

Annexe 13 : *Les Damnés de la terre* et les problèmes d'Afrique Noire

Le testament politique de Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, a eu en France un tel succès qu'il a été traduit dans le monde entier, notamment aux États-Unis, en Italie, en Angleterre et en Amérique Latine.¹⁶ C'est qu'à sa manière, Fanon répond à des problèmes brûlants qui agitent le monde colonial. Il se voulait conscience théorique des peuples opprimés, à travers la douloureuse lutte de l'Algérie. Il a dû mener une véritable course contre la montre pour nous livrer son dernier message, car il se savait condamné à mort. Sa disparition, hélas prématurée, nous prive des leçons qu'il aurait pu tirer des différentes expériences politiques de l'Afrique d'aujourd'hui auxquelles ses fonctions de dirigeant l'avaient étroitement mêlé.

Fanon avait amorcé une évolution très nette qui apparaît dans ses ouvrages. De *Peaux noires, Masques blancs* aux *Damnés de la terre*, il a parcouru un grand chemin. La lutte du peuple algérien a aidé Fanon à ne plus « patauger dans l'irrationnel » sous l'influence des chantres de la négritude et de l'existentialisme. Fanon a eu le mérite d'avoir donné une voix à ceux qui sont étouffés par l'impérialisme et d'avoir élevé l'expérience africaine et surtout, algérienne, au niveau de l'expression théorique.

Le livre de Fanon reste un manifeste politique, hélas inachevé. Il pose plus de problèmes qu'il n'en résout. Il épouse les allures d'un long cri exaspéré, entrecoupé, ça et là, de mises en garde formulées sur un ton grave et abrupt devant les énormes dangers que les oppresseurs d'hier font planer – à travers les bourgeoisies autochtones – sur les pays nouvellement indépendants. Fanon, d'origine martiniquaise, a fait ses études de psychiatrie en France, et exercé

son métier en Algérie où il a rejoint les rangs des combattants algériens : il a vécu beaucoup de contradictions. De sa lointaine patrie d'origine, Fanon a gardé le souvenir des aspects traumatisants et abêtissants de la politique assimilationniste de la colonisation française qu'il nous a livré dans *Peaux noires, masques blancs*. Dans sa patrie d'adoption, l'Algérie, il a vécu les brutalités physiques et mentales que le colon blanc savait imposer au colonisé. Sa spécialité de psychiatre l'a amené à jeter une lumière crue sur les effets psychologiques pernicieux de la colonisation (lire *l'An V de la révolution algérienne* et le chapitre V des *Damnés de la terre*). De l'Afrique Occidentale qu'il a connue à partir de son poste d'observation d'Accra et à travers ses voyages à Bamako et à Conakry, il a su comprendre les dangers du néo-colonialisme.

Les Damnés de la terre charrient, dans un énorme tourbillon de violence, des pépites pour ne pas dire des filons de vérité dont il nous est absolument nécessaire de tenir compte. Ce serait une grave erreur de sous-estimer ou de dédaigner les thèses de Fanon sous prétexte que certaines d'entre elles sont erronées. Il faut rendre hommage au courage et à la franchise de l'auteur des *Damnés de la terre*. Mais Fanon a émis des thèses sur la violence et les classes sociales qui méritent un examen critique.

La violence

Fanon a réfléchi sur le rôle de la violence dans le processus de la colonisation et de la décolonisation. Les colonisateurs ont toujours su organiser un régime de violence sous des formes multiples, dans leurs colonies, pour assurer la pérennité de leur domination. De nombreux pays ont été obligés de recourir à la violence pour se libérer de l'impérialisme : c'est le cas de la Chine, du Vietnam, de l'Algérie et de Cuba. Fanon nous invite à réfléchir sur les caractères originaux du rôle de la violence dans le processus de libération des colonies. « Le mérite de Fanon est d'avoir analysé les traits spécifiques de la domination coloniale, d'avoir insisté sur le rôle que joue la violence politique, militaire et culturelle dans les rapports entre colons et colonisés, d'avoir montré que, dans le monde colonial, différentes formes d'aliénations spécifiques se superposent et s'imbriquent ».¹⁷

Fanon apporte des vues fort intéressantes sur les formes que revêt la violence au cours de l'histoire des pays opprimés. Durant la première phase, la violence caractérise la période coloniale. Dans la deuxième phase, elle est intériorisée et dirigée contre les colonisés eux-mêmes dans d'incessantes luttes tribales. Dans la troisième phase, elle est dirigée contre le colon. Fanon aurait dû approfondir ces observations qui nous semblent justes, mais sont insuffisamment expliquées. En effet, son approche par trop psychanalytique, risque de réduire le problème de la violence à un seul de ses aspects – l'aspect subjectif – Si la violence est intériorisée et investie dans les luttes tribales, c'est à la suite d'une impuissance des forces anticolonialistes à renverser le régime colonial.

Le phénomène de la violence ne peut être clairement compris que si l'on analyse le mécanisme des rapports sociaux qui régissent les forces en présence. C'est pourquoi nous souscrivons pleinement aux critiques de Marton : « Pour Fanon, le monde colonial n'est que la confrontation de violences qui s'objectivent et de violences qui se subjectivent. Il néglige l'analyse des rapports profonds fondamentaux qui régissent et le monde de la métropole et le monde colonial. Par là même, il est porté à subjectiviser l'histoire du tiers-monde en portant à l'absolu ce qui distingue le monde de la métropole du monde colonial en isolant la violence politique des mécanismes économiques, en coupant la sphère politique du système colonial de la sphère économique ».

« Fanon pense que les liens reliant le monde colonial au monde de la métropole sont avant tout des rapports de violence. Il n'a pas discerné le fait que les deux mondes ont un fondement commun, à savoir la domination économique et politique du capital financier ».

Fanon a eu raison de s'attaquer aux théoriciens de la non-violence qui ont profondément marqué l'orientation de la conférence des peuples africains tenue en décembre 1958 à Accra. Cette doctrine de la non-violence, inspirée du gandhisme, gagnait non seulement dans les colonies anglaises, mais aussi dans les colonies françaises où la nouvelle bourgeoisie parlementariste et bureaucratique avait intérêt à la diffuser pour passer des compromis avec l'impérialisme.

Fanon a également eu raison, en s'inspirant des expériences de l'Afrique sous domination française qui ont bénéficié de la lutte du peuple algérien, de montrer le caractère radical que la lutte armée peut introduire dans l'orientation des mouvements de Libération Nationale. Cette même lutte armée élimine des rangs des révolutionnaires les éléments bavards, peureux ou hésitants. Mais le défaut de l'analyse de Fanon est de porter à l'absolu certaines vérités. Il oublie que sans travail politique long et patient, la lutte armée ne résout pas tous les problèmes de la révolution. Le succès de la Révolution au Nord-Vietnam nous montre l'importance que les Vietnamiens ont accordée non seulement à la lutte militaire, mais aussi au travail et à l'organisation politiques. Les Vietnamiens, au cœur de la lutte, dans la jungle, n'ont ménagé aucun effort pour se consacrer au travail de la production et à l'alphabétisation des masses. Ce travail en profondeur sur tous les fronts a évité les échecs ou demi-échecs que l'on peut observer dans le cas de l'Algérie où la lutte n'était pas dirigée par un parti ayant une idéologie révolutionnaire très cohérente et où l'art militaire l'emportait sur l'art politique. Une combinaison du travail militaire et du travail politique peut seule garantir le succès de la révolution dans les pays qui mènent une guerre de libération contre leurs oppresseurs. Fanon dénonce le danger de l'absence d'une direction politique de la lutte : « L'art politique se transforme en art militaire. Le militant, c'est le combattant. Faire la guerre et faire de la politique, c'est une seule et même chose » (p. 99), et il donne en exemple les conséquences néfastes d'une telle conception en Angola.

L'utilisation de la violence a des racines socio-historiques qu'il est nécessaire de connaître. Malheureusement, Fanon en arrive à considérer la violence comme « la praxis absolue » : il ajoute : « la violence est, ainsi, comprise comme la médiation royale... L'homme colonisé se libère dans et par la violence. Cette praxis illumine l'agent parce qu'elle indique les moyens et la fin. » Cette vue unilatérale et « absolutiste » amène Fanon à émettre une opinion sur la pensée d'Engels polémiquant avec Dühring.

L'auteur des *Damnés de la terre* a raison de dénoncer la surestimation des forces du colonialisme de la part des dirigeants réformistes qui disent : « Avec quoi voulez-vous vous battre contre les colons. Avec vos couteaux ? Avec vos fusils de chasse ? » Ces propos sont toujours des alibis pour ne pas lutter. « Ils restent assis ». « Ils partent perdants ». « ...dans leur cerveau, les tanks des colons et leurs avions de chasse occupent une place importante ». Il proteste contre l'attitude des fatalistes qui « sont convaincus de l'inefficacité des méthodes violentes ».

Si Fanon a fait œuvre utile en mettant à nu la lâcheté des dirigeants réformistes, il sème la confusion sur la véritable pensée d'Engels sur le problème de la violence. Il écrit : « Ils (les parisiens nationalistes) en sont restés à la position puérile qu'Engels adoptait dans sa célèbre polémique avec cette montagne de puérilité qu'était Dühring : « De même que Robinson a pu se procurer une épée, nous pouvons tout aussi bien admettre que Vendredi apparaît un beau matin avec un revolver chargé à la main, et alors tout le rapport de « violence » se renverse : Vendredi commande et Robinson est forcé de trimer... Donc, le revolver triomphe de l'épée et même l'amateur d'axiomes le plus puéril concevra sans doute que la violence n'est pas un simple acte de volonté, mais exige pour sa mise en œuvre des conditions préalables très réelles, notamment des instruments dont le plus parfait l'emporte sur le moins parfait ; qu'en outre ces instruments doivent être produits, ce qui signifie aussi que le producteur d'instruments de violence plus parfaits, grossièrement parlant des armes, l'emporte sur le producteur des moins parfaits et qu'en un mot la victoire de la violence repose sur la production d'armes et celle-ci à son tour sur la production en général, donc... sur la « puissance économique », sur l'état économique, sur les moyens matériels qui sont à la disposition de la violence » (p. 48).

Quelques remarques s'imposent :

Engels a accordé une grande attention au rôle de la violence dans l'histoire (voir 2^e Partie, chap. III, *Théorie de la violence*, p. 199, *Anti-Dühring*, Editions Sociales). Il critique le faux rôle que Dühring attribue à la violence dans l'histoire et rappelle opportunément cette vérité que son ami Marx a toujours mise en lumière : « ...que la violence joue un autre rôle dans l'histoire, un rôle révolutionnaire ; qu'elle soit, selon le mot de Marx, l'accoucheuse de toute vieille

société, grosse d'une nouvelle ; qu'elle soit l'instrument à l'aide duquel le mouvement social s'impose et brise des forces politiques momifiées, pas un mot de tout cela chez Dühring ».

Des dirigeants réformistes essaient d'appivoiser, pour les besoins de leurs accommodements, les thèses d'Engels jusqu'à en faire presque un adepte des théoriciens de la non-violence. Cela ne nous surprend pas, car n'avons-nous pas vu toute une faune de socialistes en Afrique Noire maquiller la pensée de Karl Marx pour nous chanter les vertus salvatrices de leurs voies africaines du socialisme qui sont *en réalité* les différentes voies d'un capitalisme colonial qui n'ose plus dire son nom ? Mais pour clarifier le problème du rôle de la violence dans l'histoire il est nécessaire de préciser le sens de la polémique d'Engels.

Voici la thèse essentielle de Dühring :

... La constitution des rapports politiques est l'élément historique fondamental, et les dépendances économiques n'en sont qu'un effet ou un cas particulier, et sont toujours, par conséquent, des faits de second ordre.

Engels, pour combattre les thèses idéalistes de Dühring, voulait montrer que ce sont les données économiques qui constituent « l'élément historique fondamental ». La violence, acte politique, n'est pas l'élément fondamental. Ce qu'il veut démontrer lorsqu'il écrit : « L'exemple puéril que M. Dühring a choisi pour montrer que la violence est « l'élément historique fondamental » démontre par conséquent qu'en réalité, la violence n'est que le moyen, et que le but est « plus fondamental » que le moyen employé pour l'obtenir, de même l'aspect économique du rapport est plus fondamental dans l'histoire que son aspect politique. »

Fanon aurait dû méditer ces remarques d'Engels qui montrent l'existence de fondements économiques à la violence. Celle-ci est un moyen au service d'une fin. Elle n'est pas à la fois moyen et fin comme le soutient Fanon (p. 64), qui écrit encore que la violence a des vertus tellement bienfaitrices qu'elle permet de réintégrer « les égarés et les proscrits du groupe ». Une telle conception subjective de la violence réduit celle-ci à une « intuition qu'ont les masses colonisées que leur libération doit se faire, et ne peut se faire, que par la force. » (p. 55).

Fanon est d'accord avec Engels sur l'importance du niveau de développement économique dans le perfectionnement des armes (p. 48). Il souligne à juste raison le caractère nouveau des guerres de libération nationale qui profitent des rivalités inter-impérialistes pour se procurer non seulement des armes, mais aussi des armées diplomatiques et politiques. Le perfectionnement technique des armes ne suffit pas à assurer la victoire. Le soutien des masses est indispensable. Mao Tsé-toung a souvent insisté sur le rôle décisif de l'homme dans les guerres de libération.

La violence à elle seule n'a pas une vertu magique, comme le laisse penser Fanon. Elle est un moyen que les colonisateurs ont utilisé pour se procurer des

avantages économiques.¹⁸ Les peuples colonisés ne recourent à la lutte armée que pour assurer non seulement leur indépendance politique, mais aussi leur libération économique. L'exemple de l'Algérie actuelle nous montre les dangers auxquels s'expose un pays où l'expérience de la guerre l'emporte sur les perspectives politiques. À rapprocher des remarques que Nguyen Ghe formule à partir de l'expérience du Vietnam :

Quand la lutte armée dure des années et se termine victorieusement, comme en Algérie et au Vietnam, elle modifie profondément les données nationales, opère des transformations d'une ampleur incomparable, libère des énergies insoupçonnées. Mais la profondeur de ces transformations, leur pérennité est à la mesure du travail politique, idéologique qui a préparé, sous-tendu la lutte armée et qui, la paix revenue, continue cette lutte armée. Quand on néglige ce travail politique, idéologique, pour se concentrer uniquement sur l'art militaire, il faut s'attendre à des déboires, surtout quand les conditions de paix sont rétablies, même dans la victoire.¹⁹

Fanon, en réduisant le système colonial à un système de violence, commet une erreur d'appréciation. Il écrit notamment : « Le colonialisme n'est pas une machine à penser, n'est pas un corps doué de raison. Il est la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner que devant une plus grande violence » (p. 47). Le système colonial repose sur l'exploitation des peuples coloniaux ; pour maintenir celle-ci, il utilise tous les moyens (ruse ou violence) selon les circonstances et les pays.

Ce que l'on peut retenir des thèses de Fanon, c'est que dans les colonies, en raison du faible développement des forces productives et d'une absence de traditions démocratiques modernes très profondément enracinées dans les peuples, la lutte armée précédée, accompagnée et aussi, suivie d'un sérieux travail politique, est très souvent nécessaire pour assurer la libération politique et économique. Quand les colonialistes ne peuvent pas s'opposer avec succès sur tous les fronts à la lutte des peuples, ils peuvent consentir quelques concessions aux bourgeoisies locales pour éviter la radicalisation de la lutte (ex. : la Loicadre Defferre et Communauté renouée en Afrique Noire sous domination française).

La violence, à elle seule, n'a pas réussi à résoudre les problèmes des pays qui ont accédé à l'indépendance. Ce n'est pas en fusillant quelques voleurs sur la place publique que Sékou Touré a stoppé le trafic des devises, la corruption de certains ministres ou les détournements de certains de ses hauts fonctionnaires. Ce n'est pas en imposant d'autorité le parti unique en Guinée, au Mali ou, par ailleurs, en Haute-Volta, en Côte-d'Ivoire, au Niger, au Tchad, en République Centrafricaine, etc. ou le parti dominant au Sénégal que la stabilité des régimes est assurée.

Les thèses de Fanon – et cela malgré ses bonnes intentions – peuvent mener à adopter des solutions autoritaires dans les États africains. C'est pourquoi il est

nécessaire d'en définir les aspects négatifs. Le problème de la violence chez Fanon est étroitement lié aux problèmes des classes sociales dont il a essayé de décrire les traits caractéristiques de leur comportement.

Les classes sociales

Fanon invite les patriotes africains à se pencher « sur l'étude rationnelle de la société coloniale ». Contrairement à la plupart des dirigeants politiques d'Afrique Noire, il reconnaît implicitement l'existence de classes sociales. C'est un progrès, certes, mais accompagné de nettes insuffisances sur lesquelles nous aurons à revenir.

Son analyse des classes n'est pas une étude systématique consacrée à tel ou tel pays, mais une série de réflexions générales sur le comportement de telle ou telle d'entre elles. Et en cela, son approche est trop conceptuelle pour rendre compte de la riche diversité des réalités sociales de l'Afrique. Ainsi, Fanon est-il obligé de laisser de côté d'énormes pans de la réalité sociologique telle qu'elle a été tissée par l'histoire de chaque pays ?

Fanon ne nous donne aucune définition des classes sociales. Il se contente de nous les énumérer et de décrire leurs comportements. Il a consacré des pages importantes, qui méritent d'être discutées, à la bourgeoisie nationale, à la paysannerie et au prolétariat. Ses points de vue abrupts ont, entre autres, été critiqués par Nguyen Ghe²⁰, Bachir Adj²¹ et Imre Marton²². Nous renvoyons nos lecteurs à ces articles forts intéressants. Néanmoins, nous nous arrêterons sur la critique d'Imre Marton qui, bien qu'elle soit juste sur des points, suscite des réserves de notre part.

Rôle de la bourgeoisie

Du rôle de la bourgeoisie, Fanon écrit : « Il ne faut pas dire que la bourgeoisie nationale retarde l'évolution du pays... En fait, la phase bourgeoise dans l'histoire des pays sous-développés est une phase utile » (p. 132). « À ses débuts, cette bourgeoisie nationale s'identifie à la fin de la bourgeoisie occidentale. En fait, elle commence par la fin. Elle est déjà sénescence alors qu'elle n'a connu ni la pétulance, ni l'intrépidité, ni le volontarisme de la jeunesse et de l'adolescence... » (p. 116).

Fanon invoque trois arguments pour étayer sa thèse :

- 1) La bourgeoisie des pays sous-développés, faute de capitaux, est orientée non vers la production, mais vers des activités de type intermédiaire ;
- 2) Elle est incapable de se muer en véritable bourgeoisie pouvant transformer les structures sociales et économiques ;
- 3) Elle recourt, pour maintenir sa domination politique, à des méthodes de direction antidémocratique comme l'instauration d'autorité du parti unique, de la surveillance policière des masses, etc.

Après avoir montré que la bourgeoisie nationale est incapable de maintenir, faute de puissance économique réelle, les principes de la démocratie bourgeoise, Fanon aboutit à des conclusions fausses lorsqu'il écrit : « La dictature bourgeoise des pays sous-développés tire sa solidité de l'existence d'un leader. Dans les pays développés, on le sait, la dictature bourgeoise est le produit de la puissance économique de la bourgeoisie. Par contre, dans les pays sous-développés, le leader représente la puissance morale à l'abri de laquelle la bourgeoisie maigre et démunie décide de s'enrichir » (p. 125).

Ces remarques qui semblent être tirées de l'expérience du Ghana où une bourgeoisie autochtone hostile aux idées progressistes et incapable de développer le pays s'enrichit à l'ombre de l'autorité incontestable du Docteur Nkrumah,²³ méritent d'être clarifiées.

D'une part, la situation au Ghana n'est pas la même que celle des autres pays africains. Il semble que, malgré son hostilité aux idées socialistes, la bourgeoisie ghanéenne avait besoin de se servir de l'autorité morale du Docteur Nkrumah pour faire prospérer ses affaires.

D'autre part, Fanon met trop en avant la considération d'ordre psychologique ou moral qui a d'autres fondements. Il ne fait pas apparaître le rapport de force sur le plan national et international pouvant expliquer les raisons pour lesquelles la bourgeoisie a réussi à accaparer le pouvoir politique après l'accès à l'indépendance. Fanon en reste à des explications d'ordre subjectif.

Imre Marton donne à juste titre les raisons qui motivent la domination politique de la bourgeoisie faible numériquement et économiquement.

- 1) La bourgeoisie a eu des intérêts opposés à ceux de l'impérialisme. Elle a lutté à un moment donné, en profitant de l'affaiblissement du système mondial du capital, pour exiger certains droits à l'indépendance nationale ; c'est le cas de la bourgeoisie tunisienne ou marocaine (indépendance) ou de la bourgeoisie ivoirienne (abolition du travail forcé ou acquisition de la citoyenneté française). Cette part prise dans la lutte anticolonialiste lui a conféré un capital de prestige qu'elle exploitera, après l'indépendance, pour imposer sa domination politique.
- 2) Les puissances coloniales ont compris depuis Dien Bien Phu que les luttes armées contribuent à mûrir la conscience politique et la vigilance des masses des pays colonisés. Elles ont compris la nécessité de composer avec les classes ou couches sociales les moins révolutionnaires du mouvement anticolonialiste. C'est ainsi que les autorités coloniales françaises ont fait voter la loi-cadre Defferre pour mettre de leur côté certaines forces sociales. Elles ont presque imposé l'indépendance à Houphouët Boigny et Senghor qui n'en voulaient pas. Le compromis ou la compromission de la bourgeoisie autochtone traduit d'une part la politique des cercles impérialistes qui sont prêts, devant l'intensification

des luttes populaires, à faire quelques concessions pour ne pas avoir à tout perdre, d'autre part, le désir de la bourgeoisie autochtone de monopoliser le pouvoir politique après l'indépendance.

- 3) « En raison de sa faiblesse numérique, de sa faible concentration, la classe ouvrière ne dispose pas, en général, d'une organisation et d'une conscience révolutionnaire suffisantes pour devenir la force dirigeante du mouvement de libération nationale ».

De plus, les antagonismes entre la bourgeoisie nationale et le prolétariat sont relégués au second plan, étant donné que l'exploiteur est avant tout étranger. En Algérie, par exemple, les entreprises publiques et européennes occupaient en 1954 près de 400 000 salariés, alors que les entreprises de la bourgeoisie nationale, à peine 30 000.

Cette situation permet aux dirigeants africains de nier l'existence d'antagonismes de classes ou de nier l'opportunité de la lutte des classes comme Sékou Touré au Congrès de l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire à Cotonou. Elle permet à des pseudo-théoriciens de se vautrer dans les sentiers battus des voies africaines du socialisme ou de prendre des mesures antidémocratiques sous couvert de construction nationale.

- 4) La bourgeoisie fonde une partie de son pouvoir sur le soutien qu'elle obtient de la paysannerie. De par ses conditions de vie et de travail, en conséquence des traditions religieuses et sociales, la bourgeoisie bénéficie de l'appui d'une partie importante de la paysannerie.

La bourgeoisie reste au pouvoir surtout parce que la paysannerie et la classe ouvrière n'ont pas réussi à nouer une alliance solide. Cet état de fait crée ce que Lénine appelait un pourrissement qui contribue à maintenir pendant un certain temps la bourgeoisie au pouvoir alors qu'elle ne bénéficie plus de l'appui des classes populaires.

- 5) « Le fondement de la domination de la bourgeoisie nationale n'est pas le prestige du leader, mais son influence idéologique sur la paysannerie et la classe ouvrière : sa domination politique repose sur une certaine assise économique qu'elle essaie de se donner grâce à l'appareil d'État. Les bases sociales de sa domination politique sont constituées par les éléments de la petite bourgeoisie ayant accédé à des postes supérieurs dans la gestion économique, politique et militaire ».
- 6) « La force de la bourgeoisie nationale réside en partie également dans la puissance de l'impérialisme qui lui vient en aide quand il s'agit de freiner les aspirations révolutionnaires des masses en lui fournissant de l'argent, des armes, des techniciens, des bourses d'études pour accélérer la formation d'une élite ».

Si nous sommes entièrement d'accord avec Marton sur les raisons de la domination politique de la bourgeoisie dans les pays sous-développés, nous ne sommes pas d'accord avec lui sur deux points concernant le contenu du terme de bourgeoisie nationale et le rôle de la bourgeoisie.

À notre avis, Marton a adopté purement et simplement la conception que Fanon se fait de la bourgeoisie nationale. Or ce dernier ne distingue pas les différentes fractions existant au sein de la bourgeoisie. Pour Fanon, entrent dans la « bourgeoisie nationale » les membres des professions libérales, les commerçants, industriels, financiers, exploitants agricoles et les cadres universitaires (p. 114).

La notion de bourgeoisie prête à confusion chez Fanon. Dans la littérature marxiste, il est généralement admis que le terme bourgeoisie nationale, dans les pays coloniaux, recouvre la fraction de la bourgeoisie autochtone qui exploite un marché intérieur dont les intérêts sont opposés à ceux de l'impérialisme,²⁴ tandis que la bourgeoisie bureaucratique et comprador est celle dont les intérêts sont étroitement liés à ceux de l'impérialisme.

De cette confusion résulte mon deuxième désaccord avec Marton, qui écrit : « Il n'en est pas moins vrai que, dans les circonstances internationales actuelles, les intérêts objectifs de la bourgeoisie nationale dictent une politique de lutte contre l'impérialisme appelé à renforcer son indépendance politique par l'indépendance économique. C'est là une tendance objective qui justifie l'appréciation des partis communistes affirmant que les capacités révolutionnaires de la bourgeoisie nationale ne sont pas épuisées même après l'accès à l'indépendance » (p. 50).

Nous n'acceptons pas la thèse de Marton, en ce qui concerne, en tous cas, certains pays africains. Par exemple, les bourgeoisies ivoiriennes ou sénégalaises, actuellement au pouvoir, n'ont aucune capacité révolutionnaire. La bourgeoisie ivoirienne a eu, entre 1946 et 1950, un rôle progressiste répondant à ses intérêts de classe tandis que la bourgeoisie sénégalaise actuellement au pouvoir a joué un rôle réactionnaire aussi bien sous la forme classique du système colonial que sous sa forme nouvelle.

Prolétariat et paysannerie

A propos du prolétariat, Fanon écrit : « Dans les territoires coloniaux, le prolétariat est le noyau le plus choyé par le régime colonial. Le prolétariat embryonnaire des villes est relativement privilégié. Dans les pays capitalistes, le prolétariat n'a rien à perdre, il est celui qui, éventuellement, aurait tout à gagner. Dans les pays colonisés, le prolétariat a tout à perdre. Il représente en effet la fraction du peuple colonisé nécessaire et irremplaçable pour la bonne marche de la machine coloniale : conducteurs de tramways, de taxis, mineurs, dockers, interprètes,

infirmiers, etc. Ce sont ces éléments qui constituent la clientèle la plus fidèle des partis nationalistes et qui, par la place privilégiée qu'ils occupent dans le système colonial, constituent la fraction « bourgeoisie » du peuple colonisé » (p. 84).

Il est faux de dire que la classe ouvrière est choyée par le régime colonial. Celle-ci est durement exploitée par les capitalistes étrangers qui lui paient des salaires de misère. Il est inutile de s'étendre sur les conditions déplorables de vie de la classe ouvrière des pays africains, que même les idéologues de la colonisation avouent dans leurs écrits (et il est inadéquat de classer les infirmiers et interprètes dans le prolétariat).

Comment un progressiste comme Fanon a-t-il pu commettre cette erreur d'appréciation grave ? Par subjectivisme et par réaction contre les communistes français ? Le Parti Communiste Algérien, composé essentiellement d'éléments européens, n'a pu ni se développer sur une base de masse ni adopter assez tôt une position politique correcte à l'égard du problème fondamental de l'indépendance. Il a été en retard sur les événements et a laissé la direction de la lutte nationale à divers courants de la bourgeoisie algérienne.

La situation privilégiée du prolétariat européen en Algérie par rapport aux Algériens l'a aliéné à tel point que sa fraction la plus avancée, qui donnait ses suffrages au parti communiste, l'a détaché presque complètement des masses algériennes. La base sociale du P.C. Algérien, constituée en grande partie d'ouvriers européens aux mœurs, à la langue, aux habitudes, à la mentalité différentes de celles des Algériens, ne favorisait ni son développement, ni une analyse de la situation politique en Algérie.

À notre avis, Fanon est parti de cette situation réelle pour aboutir à une attitude négative à l'égard du prolétariat africain. Cette erreur grave risque de coûter cher au mouvement de libération nationale. Les partis communistes européens et aussi non-européens peuvent commettre des erreurs. Mais celles-ci ne doivent pas donner lieu à une action anticommuniste. Le courage et la sincérité des révolutionnaires africains consistent non à être simplement déçus par les erreurs des Partis Communistes, fussent-ils les plus expérimentés, mais à les analyser sérieusement pour éviter de les commettre à nouveau et accroître les capacités d'organisation et de combat des mouvements de lutte de libération nationale.

Ayant adopté une attitude négative à l'égard du prolétariat, Fanon était alors forcé de se tourner vers la force la plus importante numériquement dans les pays colonisés : la paysannerie, pour lui faire jouer le rôle décisif dans la révolution. C'est cette idée que Frantz Fanon exprime clairement lorsqu'il écrit : « Dans certaines circonstances par contre, les masses paysannes vont intervenir de façon décisive, à la fois dans la lutte de libération nationale et dans les perspectives que se choisit la Nation future » (p. 94).

Cette thèse de Fanon est des plus faibles – Fanon ne peut pas nous citer une révolution à direction paysanne qui ait réussi dans le passé ou le présent. Les paysans peuvent se révolter ou organiser des jacqueries, mais ils n'ont pas une idéologie qui leur est propre, comme en possèdent la bourgeoisie et le prolétariat. Les grandes révolutions qui ont marqué l'histoire de l'humanité ont été dirigées par la bourgeoisie française en 1789, par le prolétariat russe en 1917 et le prolétariat chinois (1949). Bien sûr, les masses paysannes y ont joué un rôle considérable comme forces motrices de la révolution, mais les mouvements des Taipings en Chine et des Mau-Mau au Kenya ont montré l'échec des mouvements paysans non dirigés par la bourgeoisie ou le prolétariat.

Les thèses de Fanon sont d'autant plus contestables dans beaucoup de pays africains que le problème agraire ne s'y pose presque pas. L'auteur des *Damnés de la terre* accorde une grande importance au problème de la terre quand il écrit : « Les masses rurales n'ont jamais cessé de poser le problème de leur libération en termes de violence, de terre à reprendre aux étrangers, de lutte nationale, d'insurrection armée » (p. 96).

La situation des paysans asiatiques ou algériens n'est pas le même que celle des paysans de nombreuses régions d'Afrique Noire.

D'abord, en raison du sous-peuplement de beaucoup de pays africains, la terre n'est pas rare, alors que dans les riches terres d'Asie, la propriété foncière est ou était aux mains de quelques individus faisant travailler d'autres.

Ensuite, l'expropriation de nombreux paysans algériens au profit des colons étrangers et l'utilisation de ces derniers comme salariés agricoles dans de vastes propriétés capitalistes ont contribué à radicaliser la lutte nationale et sociale en Algérie.

Les pays de l'Ouest-Africain connaissent le régime de la petite propriété familiale où les paysans propriétaires de leur parcelle de terre sont exploités non directement par les capitalistes étrangers, mais au niveau de la *sphère de la circulation* (commercialisation). Cet état de fait rend l'entreprise du néo-colonialisme plus facile et plus difficile la mobilisation de la paysannerie africaine dans une lutte sans merci contre les exploiters étrangers.

D'autre part, l'absence de grandes entreprises agricoles européennes ne crée pas les conditions favorables au développement d'une lutte politique dans la paysannerie. On peut citer le cas de la Mauritanie, du Sénégal, de la Haute-Volta, du Niger, etc.

L'expérience a montré que la paysannerie est une classe conservatrice. Sa situation de propriétaire de moyens de production (sa terre), sa dispersion et sa dépendance d'un mode de production arriéré constituent des handicaps pour sa mobilisation. De plus, la paysannerie ignore les conditions propices à un travail d'organisation poussé : concentration, un certain degré d'instruction, la discipline collective, etc. Elle est rivée aux traditions et aux autorités religieuses rétrogrades (Marabouts).

Si on présente le prolétariat comme la seule force capable de diriger une révolution vraiment digne de ce nom, ce n'est pas en raison des considérations *a priori*, mais pour des raisons objectives qu'une longue pratique révolutionnaire a pu vérifier.

Le prolétariat est lié à une forme moderne d'organisation des forces productives. Il est concentré, organisé et discipliné. Il est instruit pour les besoins de l'utilisation des machines modernes. Il ne possède aucun moyen de production ; ses luttes contre l'exploitation capitaliste grâce à l'action des syndicats - et notamment la grève - créent chez lui des conditions propices à enrichir son expérience politique et à renforcer son action collective.

Enfin, le prolétariat a une idéologie éprouvée : le socialisme scientifique.

En raison de sa position négative à l'égard du prolétariat et de sa doctrine, Fanon a été amené à prétendre que les hommes du tiers-monde ne sont pas contraints de choisir entre le capitalisme et le socialisme. Et l'on s'attendait à ce que Fanon nous trace une voie qui ne soit ni capitaliste ni socialiste. Et là, il se contente de parler en termes vagues et à nous convier à faire « peau neuve ».



Amady Aly Dieng
Présence Africaine n° 2, 1966

Visite du Palais Impérial à Pékin

De gauche à droite : Pierre Kwengué, Alpha Ibrahima Sow, Amady Aly Dieng, Leopold Agboton, Djibril An, Micoas Angaye. En bas : Amadou Dicko, Lily Lidya Sangaret, août 1959



Visite d'un musée à Hanoï en septembre 1961



Réunion organisée par les étudiants vietnamiens en septembre 1961 à Hanoï à l'occasion de la fête de l'indépendance du Vietnam



La conférence panafricaine des syndicats à Casablanca en 1961, à l'hôtel Marhaba, AAD cinquième à gauche

Notes

1. Les thèses de Dumont dans *l'Afrique Noire est mal partie* et de Frantz Fanon dans *Les Damnés de la terre* sont les mêmes que celles de Ly.
2. M. Léopold Sédar Senghor : « Mais aujourd'hui que la dernière peuplade de la forêt s'est dépouillée de son complexe d'infériorité, que dans le même temps l'impérialisme a pris, je ne dis pas l'aspect, mais la réalité d'un bloc solide irrésistible, au siècle polytechnique de la bombe atomique, le nationalisme apparaît dépassé et *l'indépendance n'est qu'illusion* ».
Déclaration faite en 1950 à Strasbourg et rapportée par le Dr Aujoulat dans son ouvrage « Aujourd'hui, l'Afrique », p. 304.
M. Houphouët Boigny : « il n'y a plus de colonialisme en Afrique Noire » ou « Nous admettons comme un fait qu'avec notre entrée dans la Communauté, nous n'avons plus de problème politique ».
Interview accordée par M. Houphouët à *Afrique Nouvelle* du 3 avril 1959.
3. Le système impérialiste français s'est beaucoup affaibli pour plusieurs raisons :
 - perte des emprunts russes et d'un énorme marché en Union Soviétique après la Révolution d'Octobre ;
 - affaiblissement militaire et économique lors de la deuxième guerre mondiale (vétusté et destruction de l'appareil de production) ;
 - perte des mines, des usines et des banques que les capitalistes français possédaient en Yougoslavie, Roumanie, Pologne, Tchécoslovaquie et Hongrie, devenus pays socialistes.
 - Indépendance de la Syrie et du Liban à la faveur de la contradiction entre les impérialismes britannique et français ;
 - Les Indépendances de l'Indochine, des pays d'Afrique du Nord, de la Guinée et la guerre d'Algérie et du Kamerun.
4. « J'ai desserré les liens avant qu'ils ne se rompent », aurait dit le général de Gaulle. (Déclaration rapportée par Cheikh Anta Diop dans « Les Fondements culturels, techniques et industriels d'un futur Etat Fédéral d'Afrique Noire ».)
Ses collaborateurs ne sont pas en reste :
 - M. Foyer, secrétaire d'Etat aux Relations avec les pays de la Communauté : « C'est pour éviter une seconde Guinée « lisez une véritable indépendance) que le Gouvernement a négocié avec le Mali. »
 - M. Michel Debré : « D'abord sauvegarder, en ce qui concerne notre pays, ses intérêts politiques, ses intérêts stratégiques, son influence intellectuelle et ses possibilités économiques. » Pour y arriver, a-t-il dit : « Il faut savoir non seulement évoluer, *mais d'abord, et avant tout conduire cette évolution* ».

5. « L'atmosphère politique du Mali n'est pas mauvaise ». Extrait du rapport de la Compagnie des « Eaux et Electricité de l'Ouest Africain, qui avoue avoir fait de 1952 à 1958 3.150.000 d'anciens francs de bénéfices nets.
6. Le Président Senghor : « Pour la France, l'Afrique d'expression française et Madagascar ne constituent-elles pas un marché de 45 millions d'habitants ?... Que serait la position de la France sans la base militaire de Dakar, et sans les ressources d'approvisionnement qu'elle trouve sur le continent noir ».

Ni Jules Ferry, ni Bidault, ni Soustelle n'auraient dit mieux pour défendre le colonialisme.
7. Le Président du Gouvernement du Mali a répondu favorablement au Premier Ministre de la République française qui écrivait notamment : « Il est de l'intérêt évident de nos deux pays de poursuivre, sur le plan financier, une politique d'économie de devises et d'assurer sur le plan maritime la meilleure « utilisation possible des navires battant pavillon de nos Etats. La recherche... de ce double objectif implique une coopération qui doit s'exercer en particulier par le contrôle des affrètements de navires étrangers ».
8. L'Eurafrique était une idée du nazisme. Elle a été reprise par le grand capital international et par certains de nos leaders africains. Le porte-parole de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Janet, déclare :

« Il y a le très riche domaine des investissements d'Outre-mer et notamment l'immense continent africain... En face de nationalismes qui surestiment leurs possibilités, il est bon qu'une association de nation européenne de vieille civilisation se présente en commun pour la mise en valeur (lisez l'exploitation) des territoires. L'Allemagne peut apporter une *réputation exempte de colonialisme*, outre ses capacités industrielles et ses possibilités financières croissantes ».

(Henri Claude : *Gaullisme et Grand capital*, p. 136.

Le Président Senghor demande l'intégration de l'Afrique au Marché Commun dominé par les trusts :

« Ce n'est pas être fidèle à l'Europe que d'admettre la possibilité d'exclure de la Communauté les peuples dépendants d'Outre-mer ».
9. Le Département d'Etat vient de réunir tous les ambassadeurs américains à Tanger, certainement pour discuter de la meilleure façon d'asseoir leur impérialisme sur notre Continent ; Nixon avait déjà fait un rapport dans ce sens.
10. La FEANF n'a pas envoyé de délégué à ce congrès. Le gouvernement français n'attendait que cette occasion pour dissoudre la FEANF.
11. Ce discours a été prononcé au siège de la FEANF les 5 et 6 juillet 1961 à l'occasion du séminaire ayant pour thème : *La littérature négro-africaine d'expression française*.
12. Diop dans un article intitulé : *La Classe ouvrière sénégalaise*, dans *La Nouvelle Revue Internationale*, n° 101, janvier 1967, a essayé de combler ces lacunes.
13. B. Ameillon est un pseudonyme. L'auteur, qui est une femme, a participé aux débats.
14. Voir *Cahiers du Communisme*, octobre 1964 – J. Suret-Canale : *Vérités sur la Guinée*.
15. Voir *Cahiers du Communisme*, octobre 1964, K. Suret-Canale : *Vérités sur la Guinée*.
16. *Horoya*, journal du gouvernement guinéen et *L'Essor*, journal de l'Union Soudanaise R.D.A., parti gouvernemental du Mali, en ont publié des extraits.

17. I. Marton, dans *Action*, revue du Parti communiste martiniquais.
18. Les colonisateurs peuvent utiliser la ruse. C'est une question d'opportunité liée à l'état des rapports de force -la violence n'a pas un caractère de nécessité absolue telle que le pense Fanon. La Guinée a acquis son indépendance politique autrement que par la violence, même si elle a profité de la lutte armée du peuple algérien.
19. *La Pensée*, n° 107.
20. *La Pensée*, n° 107.
21. *Les Cahiers du Communisme*.
22. *Action* n° 8-9, 3e et 4e trimestre 1965.
23. Le Dr Nkrumah, appelé à diriger en 1947 la United Gold Coast Convention (UGCC) par la bourgeoisie du Ghana, s'est séparé d'une partie de celle-ci en 1948, lorsqu'il a fondé le Convention People's Party (CPP).
24. Cette conception exclut la bourgeoisie rurale ivoirienne des rangs de la bourgeoisie nationale, car celle-ci, fondée sur l'exploitation du café et du cacao, a des intérêts liés avec l'impérialisme, du fait que son marché est extérieur à la Côte d'Ivoire.

